



# Diagnostic agricole et alimentaire

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



AOUT 2024

# Sommaire

## Contexte général

- ❖ Présentation
- 1- Les espaces naturels
  - Les paysages
  - L'hydrographie
  - L'occupation du sol
  - Les surfaces protégées
- Une diversité de paysages, menacée par la vulnérabilité climatique
- 2- La démographie
  - L'évolution de la population
  - La densité de la population
  - La répartition selon l'âge
  - La natalité et le vieillissement
- Une population aux caractéristiques singulières
- 3- le volet social
  - La répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles
  - Le chômage
  - Le revenu
  - L'emploi précaire
  - La part d'allocation du Revenu de Solidarité Active
  - La pauvreté
  - Les Centres Communaux d'Action Sociale
  - Les associations
- La place de l'alimentation dans l'intervention sociale
- 4- L'économie
  - La création d'entreprises
  - Les secteurs d'activités

## Diagnostic agricole

- La Surface Agricole Utile (SAU)
- Les exploitations agricoles
- La taille des exploitations
- Le foncier agricole
- Le statut juridique des exploitations
- Des petites exploitations, économiquement faibles
  - Le profil des exploitants
  - L'emploi agricole
  - L'équivalent temps plein
  - La dynamique de transmission agricole
  - La dynamique d'installation agricole
- Des exploitants âgés et des exploitations monocultures (viticole)
  - La production agricole
  - Les types de production (culture)
  - Les types de production (élevage)
  - L'estimation des volumes de production et les effectifs par espèces
  - L'évolution de la surface par type de culture (2000-2010-2019)
  - La filière viticole
  - Les productions nourricières
  - L'adéquation entre production et besoins
  - La relocalisation de l'agriculture (estimation)
  - L'agriculture biologique
  - Les traitements phytosanitaires
  - L'exposition au changement climatique
  - Les impacts du changement climatique sur l'agriculture locale
  - L'irrigation
- Vers une agriculture relocalisée et responsable

## Diagnostic alimentaire

- Les commerces alimentaires
- L'évolution du nombre d'établissements alimentaires et de la restauration 2017-2022
- Le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé
- Un équipement inégal en commerces alimentaires
  - La répartition des commerces alimentaires
  - Les lieux de distribution des produits locaux et de qualité
  - Proximité des commerces
- Un paysage alimentaire diversifié
  - Les établissements pour personnes âgées
  - Les établissements scolaires
  - La restauration collective
  - La logistique
  - Le local au cœur des définitions de la qualité alimentaire
  - La précarité alimentaire
  - La précarité alimentaire à l'échelle régionale
- Un territoire fortement marqué par la précarité
- ❖ Synthèse



Contexte général :  
Le territoire d'étude

# Présentation

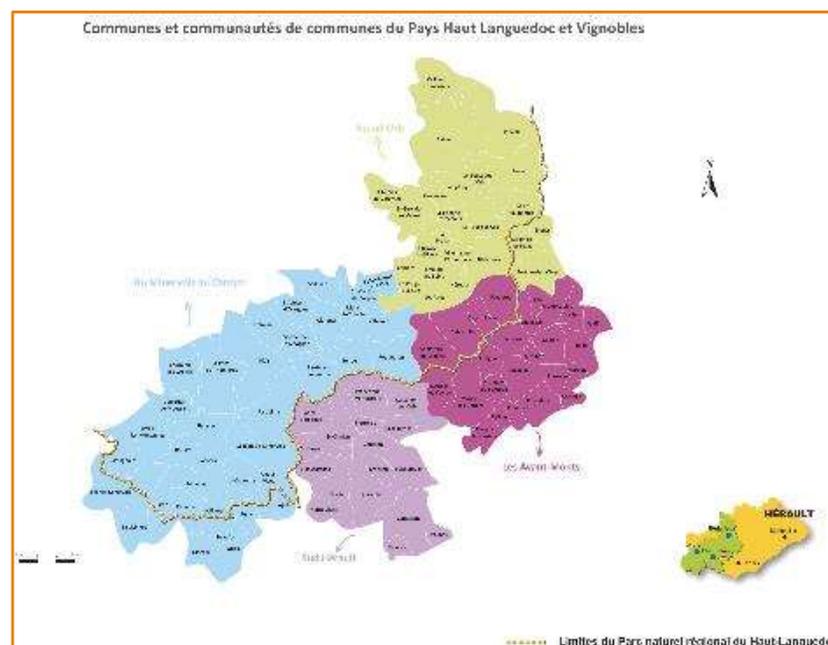
Superficie : 1 912 km<sup>2</sup>

Nombre de communautés de communes : 4  
(Sud Hérault / Grand Orb / Du Minervois au Caroux / Les Avant-Monts)

Nombre de communes : 102 communes

Création du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles le 28 juin 2005.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ». Les politiques de développement et les orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un Cadre Stratégique (2022-2028).



Source: Site Officiel du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Communes et communautés de communes  
du Pays Haut Languedoc et Vignobles

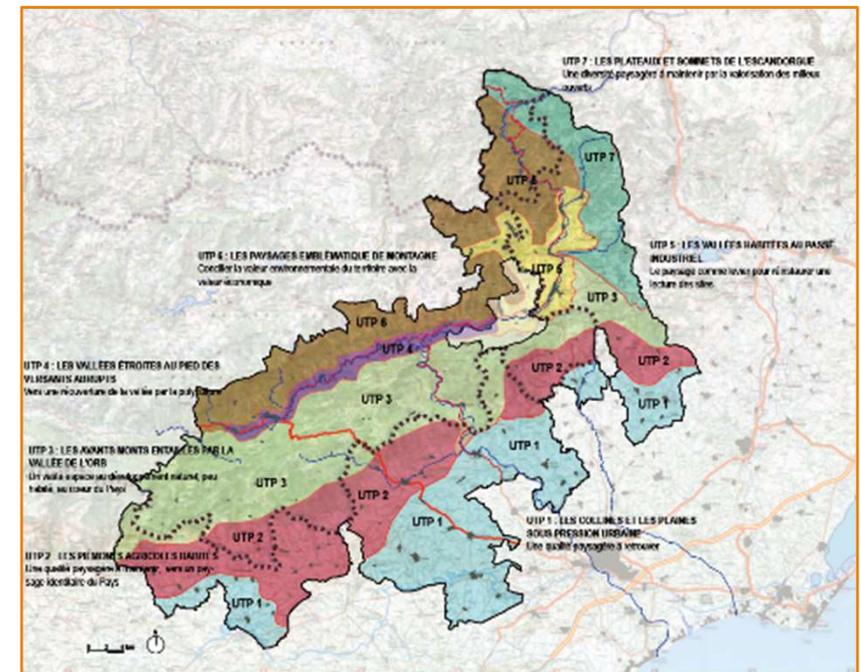
Contexte général  
1 – Les espaces naturels

# Les paysages

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles présente une palette de paysages riches et diversifiés auxquels s'ajoutent des espaces naturels à forte valeur écologique et patrimoniale : 7 Unités Territoriales et Paysagères caractérisent le Pays.



L'unité paysagère représente un morceau de territoire au sein duquel le système paysager présente une homogénéité d'aspect et répond à la même logique.

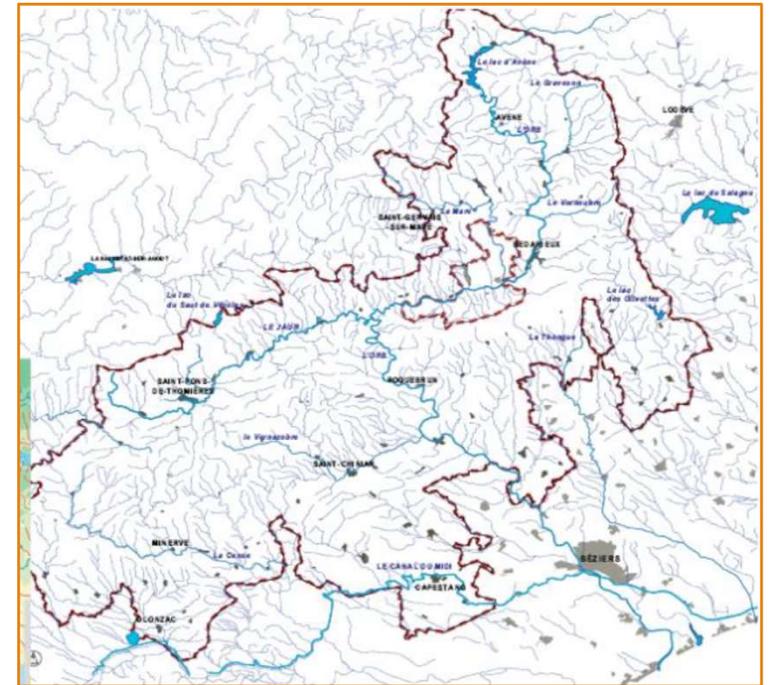


Source: Etude paysagère du Pays Haut Languedoc et Vignobles / Equipe SITEA | Terres Neuves / Janvier 2008

Les paysages du Pays Haut Languedoc et Vignobles

# L'hydrographie

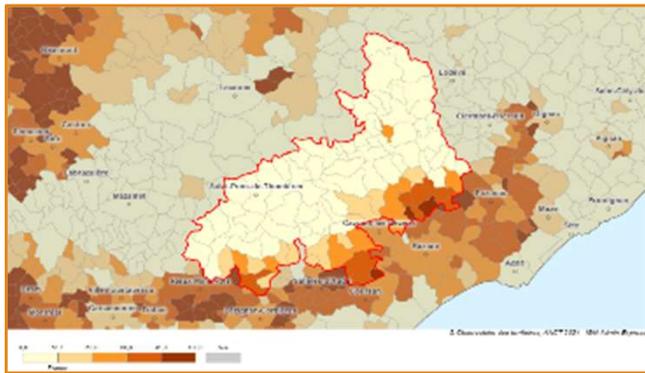
Ce territoire est situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, ce qui lui confère des spécificités hydrologiques remarquables. Il est marqué par l'empreinte de l'eau : lacs et tourbières sur les plateaux d'altitude, eaux vives du fleuve Orb qui irrigue le territoire du nord au sud, en creusant une vallée alluviale de Bédarieux à Mons, eaux souterraines et résurgences des karsts, eaux du Canal du Midi dans le sud de la zone et de l'étang de Capestang : le réseau hydraulique, particulièrement important, se déploie autour de l'Orb, véritable colonne vertébrale du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'Orb rejoint la plaine biterroise en aval de Cessenon-sur-Orb. Il est géré par un contrat de rivière et une grande partie de ses berges sont privées.



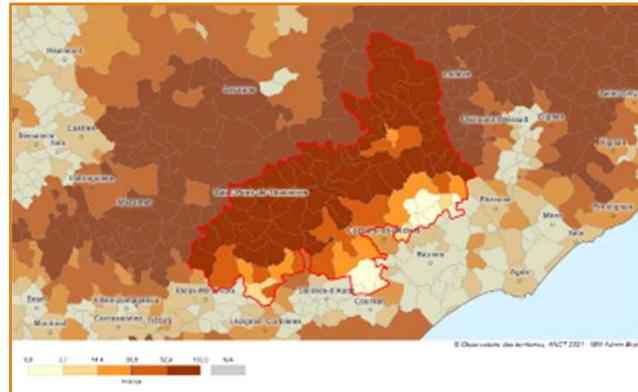
(Equipe SITEA, 2007)

Hydrographie du Pays Haut Languedoc et Vignobles

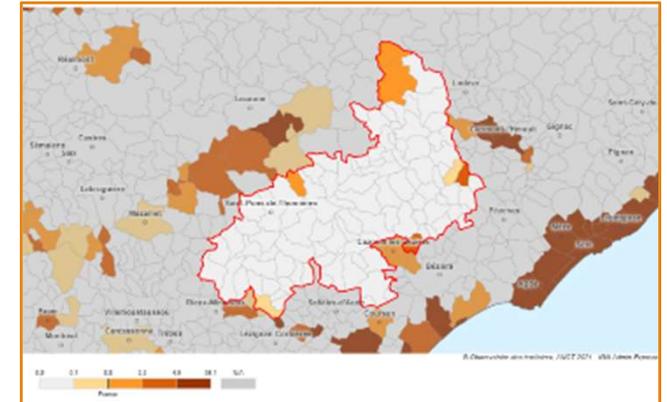
# L'occupation du sol



Part des surfaces agricoles selon l'occupation du sol (%) en 2018



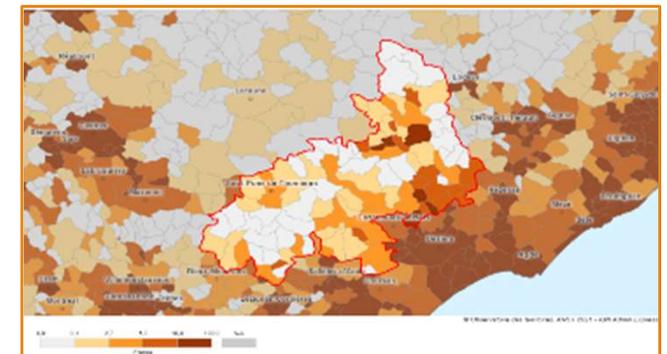
Part des surfaces des forêts et milieux semi-naturels selon l'occupation du sol (%) en 2018



Part des surfaces en eau selon l'occupation du sol (%) en 2018

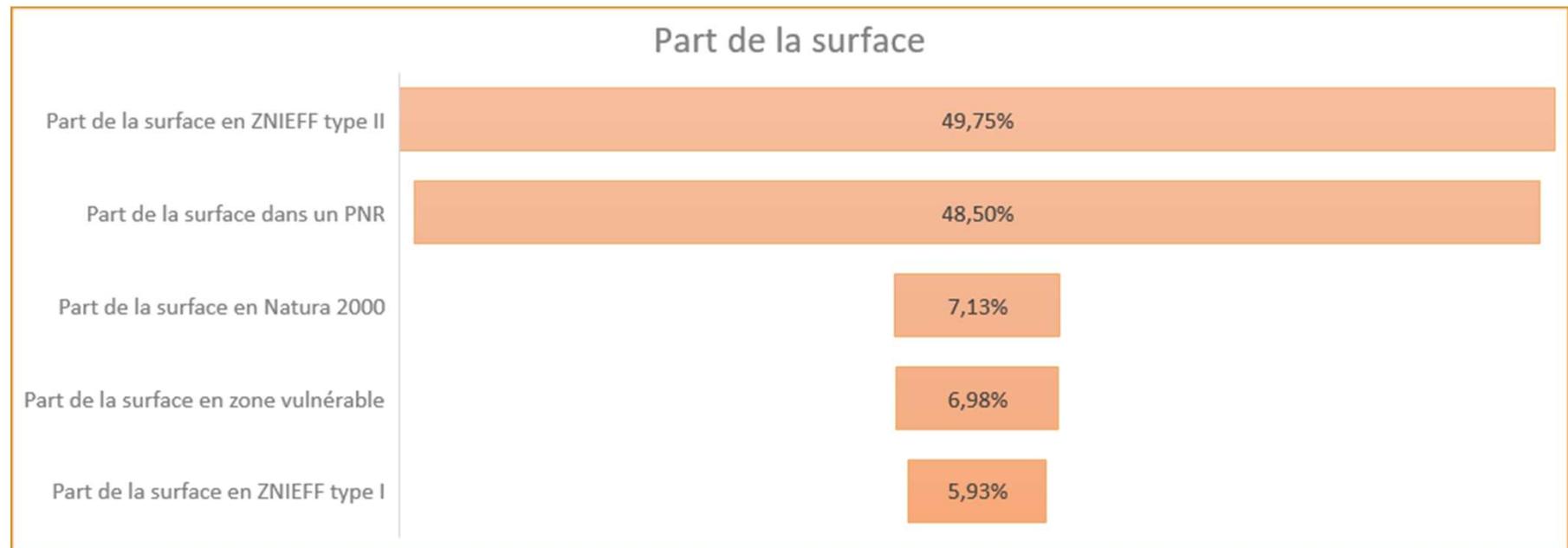
Deux parties distinctes caractérisent le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- ✓ une partie nord (les plateaux), forestière, moins agricole,
- ✓ une partie sud (la plaine), plus agricole et artificialisée.



Part des surfaces artificialisées selon l'occupation du sol (%) en 2018

# Les surfaces protégées



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, Muséum National d'Histoire Naturelle / INPN – DREAL Occitanie et AURA

Part des surfaces protégées sur la surfaces totale (%) en 2019

 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
PNR : Parc Naturel Régional

# Une diversité de paysages, menacée par la vulnérabilité climatique

- ❖ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est un territoire fortement rural. En effet, il est caractérisé par la prédominance des forêts qui occupent la majeure partie du territoire, soit 62,9% de la superficie totale et par l'importance des surfaces agricoles qui représentent 34,2% de la superficie totale. On constate aussi que les surfaces artificialisées représentent seulement 2,5% de la surface totale du territoire.
- ❖ 50% du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, à forte valeur écologique et patrimoniale.
- ❖ Ce territoire est aussi soumis à deux influences climatiques :
  - ✓ Influence méditerranéenne : une grande partie du territoire (sud et sud-est) est marquée par des températures élevées et des périodes de sécheresse estivale.
  - ✓ Influence atlantique : les montagnes (partie nord du territoire) se caractérisent par un climat modéré avec des températures moins élevées et des précipitations importantes.

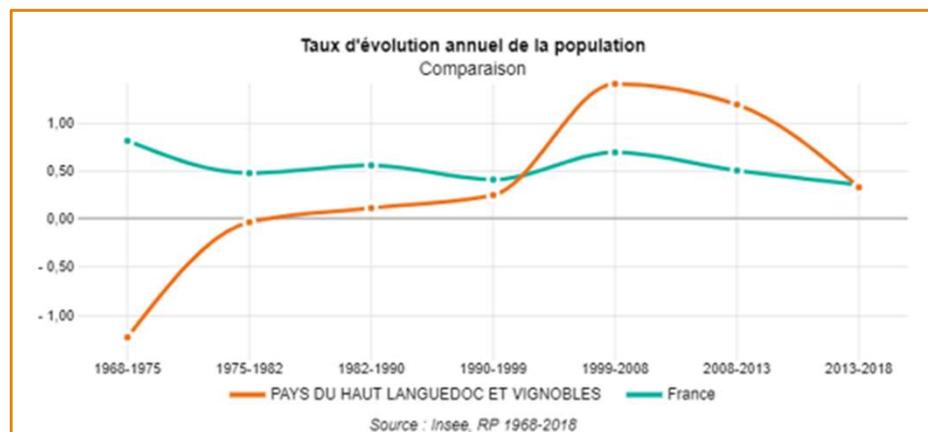
⇒ S'adapter à ces vulnérabilités climatiques est essentiel pour assurer la souveraineté alimentaire du territoire.

→ Axe stratégique du PAT : Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques.

# Contexte général

## 2 – La démographie

# L'évolution de la population



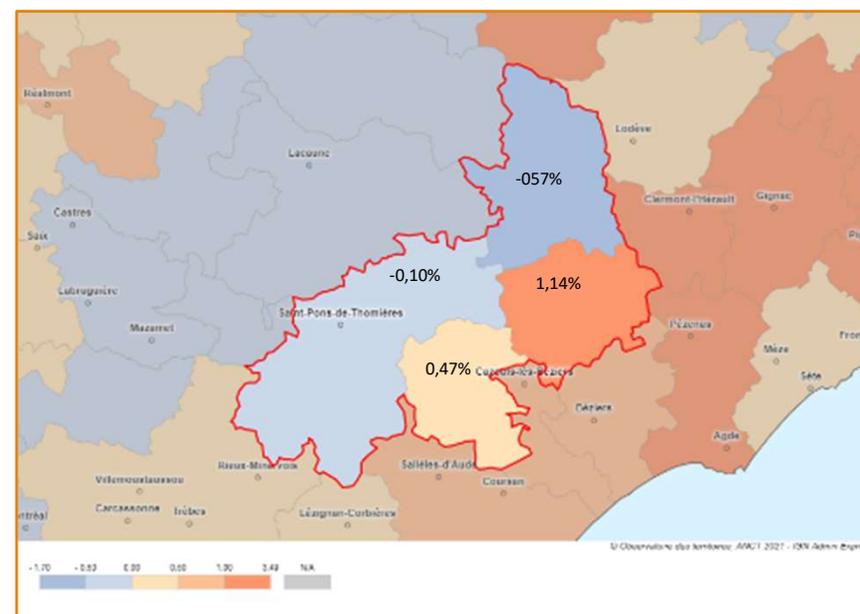
Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Evolutions temporelle de la population en France / Pays HLV 1968 et 2018

La population du Pays Haut Languedoc et Vignobles compte 60 577 habitants en 2008. L'augmentation de la population a été de 12% en vingt ans.

La carte montre que la variation annuelle est plus forte en plaine.

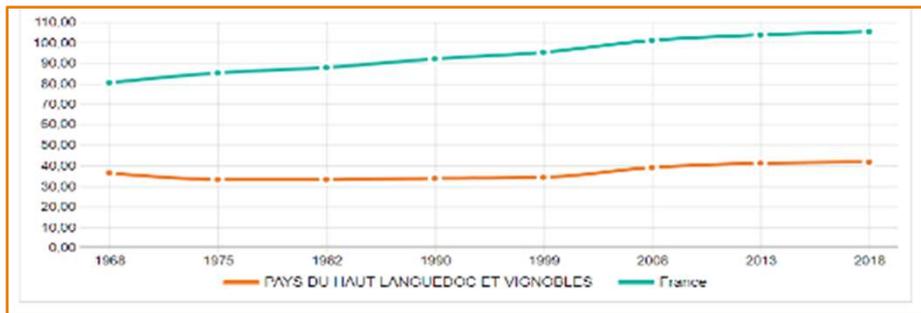
La population s'élève à 79 856 habitants selon la source Insee en 2019.



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Taux d'évolution annuelle de la population 2013-2018 (%)

# La densité de la population



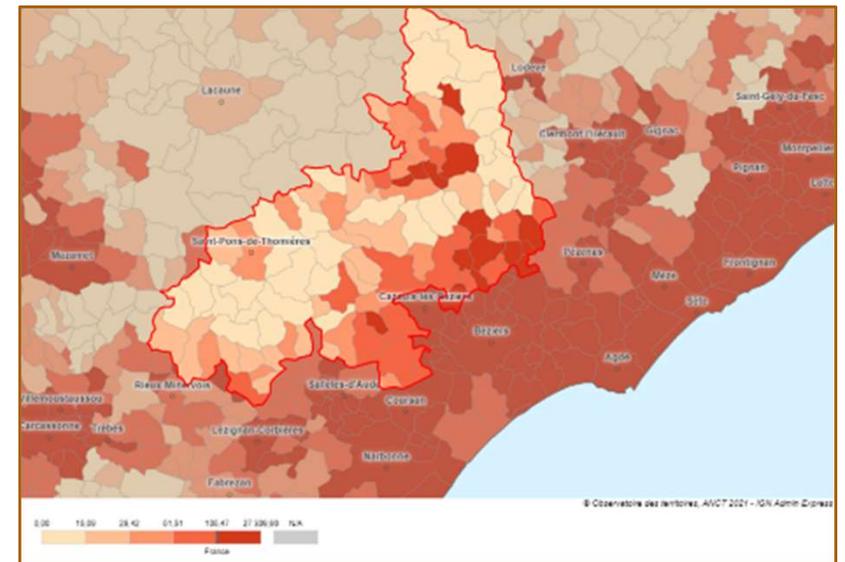
Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Evolution temporelle de la densité entre 1968 et 2018

Densité de population		
Chiffres-clés 2018		
	France : <b>105,47 habitants au km²</b>	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES : <b>41,71 habitants au km²</b>
Statistique	France	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
minimum	0,00 (Beaumont en Verdunois - 55039)	2,19 (Farnères Pousserou - 34110)
maximum	27 309,96 (L'Évaloux-Perrot - 97044)	409,83 (Lamalou-les-Bains - 34126)
médiane	40,62	20,35
observations valides	31 916 sur 34 965	102 sur 102

Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

**Densité de la population:** Rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone.

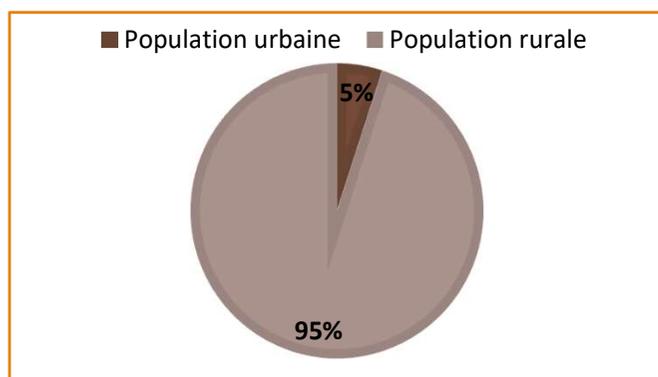


Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Densité de la population (habitants au km<sup>2</sup>) 2018

La densité moyenne de la population sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 41,71 habitants/km<sup>2</sup> en 2018. Elle est également plus forte dans la plaine et dans les villes comme Bédarieux et Lamalou-les-Bains. Mais elle reste faible par rapport à la densité de la population en France.

# La densité de la population



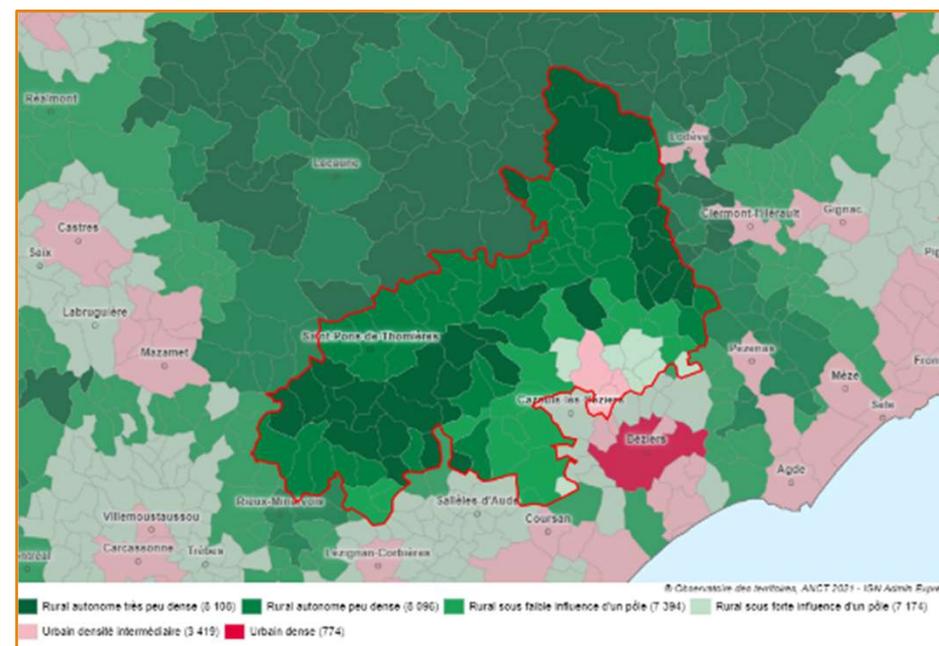
Part de la population rurale / urbaine, 2021

Le territoire se compose en 2021 de :

- o 58,8% d'espaces peu denses
- o 38,2% d'espaces très peu denses
- o 2,9% d'espaces de densité intermédiaire



La **typologie urbaine / rurale** est construite à partir de la grille communale de densité. Les espaces « denses » et « de densité intermédiaire » sont considérés comme urbains tandis que les espaces « peu denses » et « très peu denses » servent à la définition de l'espace rural.



Insee, 2021, ANCT-Observatoire des territoires pour la conversion en COG 2021

Densité selon la typologie urbaine et rurale en 2021  
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

# La répartition selon l'âge

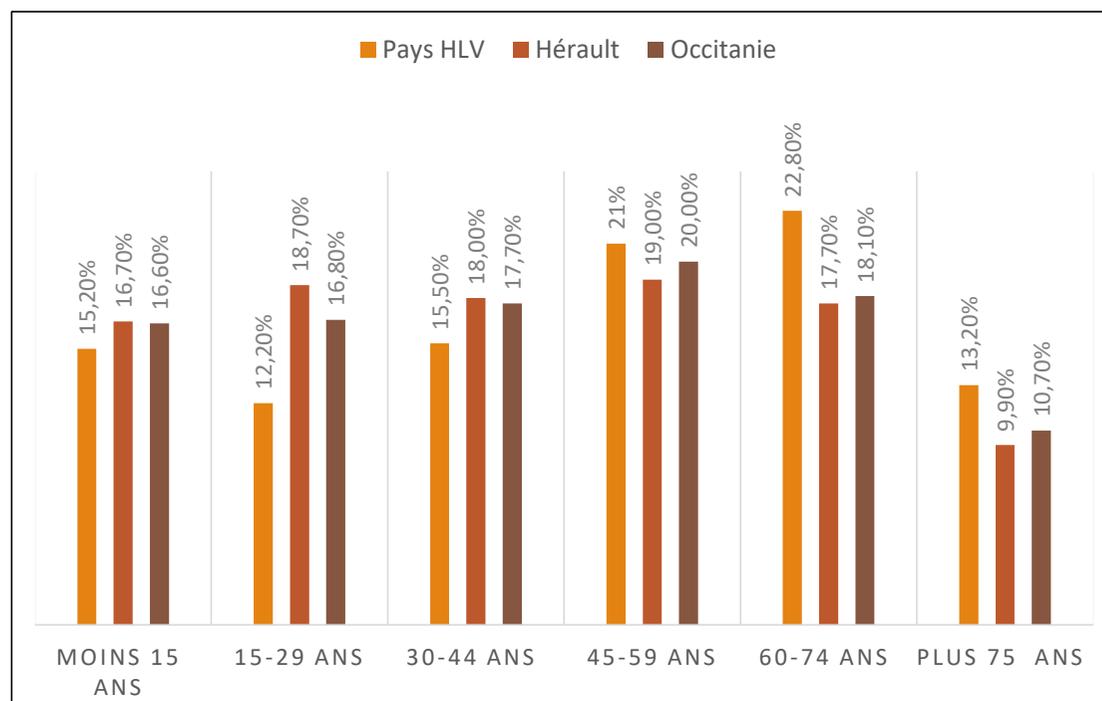
France : 26,9 %	Statistique	France	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES : 36,3 %	minimum	0,0 (Prémillieu - 01311)	0,0 (Brenas - 34040)
	maximum	100,0 (Majastres - 04107)	60,0 (Saint-Julien - 34271)
	médiane	30,2	36,8
	observations valides	34 936 sur 34 965	102 sur 102

Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Part des retraités dans la population total (%) en 2018

En 2018, sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, la part des moins de 30 ans est de 27,4% pour 33,5% en France, tandis que les plus de 60 ans représentent 36% de la population pour 26.9% en France.

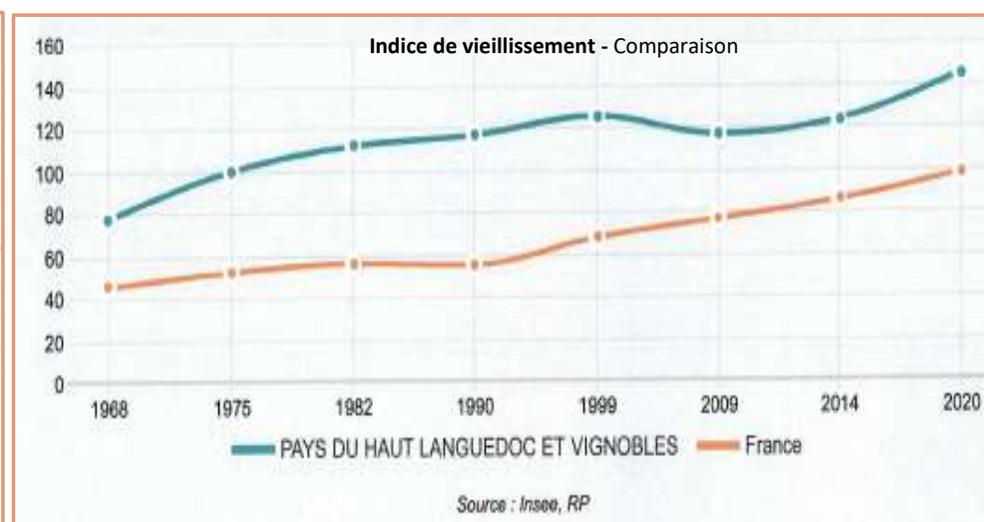
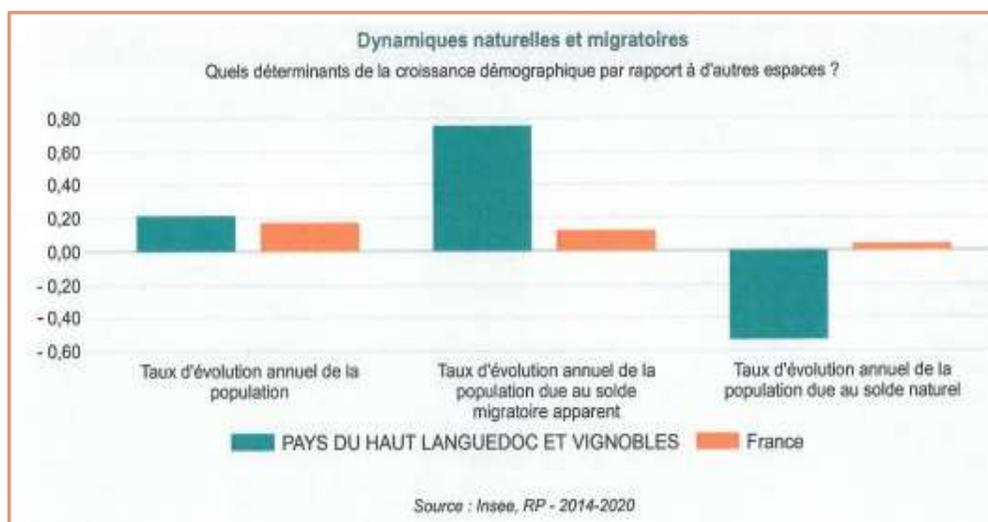
La population est donc plus « âgée » que la moyenne, ce qui est cohérent avec la sur-représentation des retraités.



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Part de la population selon la tranche d'âge (%) en 2018

# La natalité et le vieillissement



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2020



**Le taux de natalité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur une période et dans un territoire donné.

**Indice de vieillissement** : Rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

# Une population aux caractéristiques singulières

- ❖ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est très étendu et se compose principalement de zones rurales à faible densité démographique. En 2018, sa population totale est de 79 760 habitants pour une superficie de 1 912 km<sup>2</sup> et sa densité démographique s'élève à 41,71 habitants/km<sup>2</sup> contre une densité moyenne de 105,47 habitants/km<sup>2</sup> en France.
- ❖ Le taux de dépendance de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles est égale à 51,3. Ce ratio signifie que la moitié de la population est dépendante d'autres personnes pour leur vie quotidienne (jeunes et personnes âgées). En effet ce territoire fortement rural présente une forte vulnérabilité humaine.
- ❖ Plusieurs dispositifs sociaux et économiques sont mis en place pour améliorer le cadre de vie dans ce territoire et conforter l'équilibre territorial, comme le Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui permet de sensibiliser autour d'une alimentation saine, locale et accessible à tous, et le Contrat Local de Santé (CLS), qui favorise la construction de dynamiques territoriales autour de la santé.

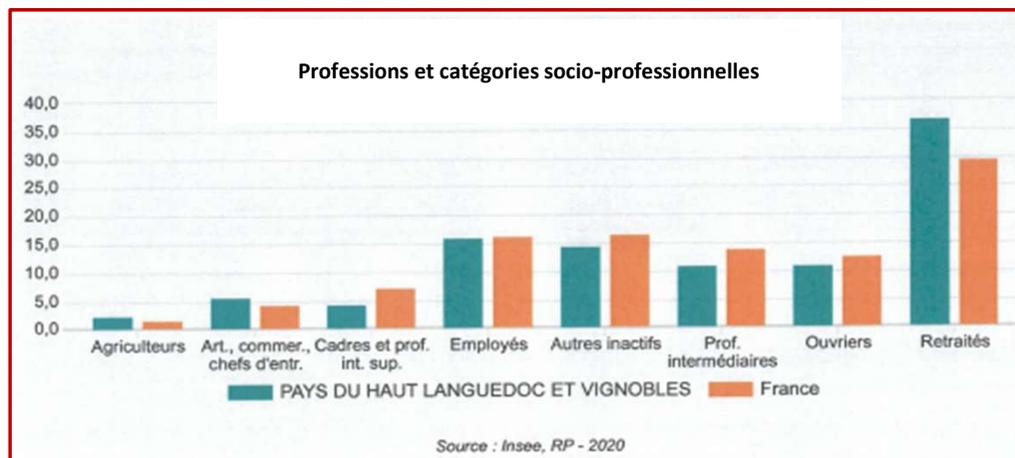
→ Axe stratégique du PAT : La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous



**Le taux de dépendance** est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans).

Contexte général  
3- Le volet social

# La répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles



La comparaison temporelle permet de repérer les variations des catégories socio-professionnelles (CSP) sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les CSP en augmentation sont surlignées en jaune, celles en diminution en rouge. On constate une hausse du nombre d'artisans, employés et des professions intermédiaires, et une baisse du nombre d'agriculteurs et personnes sans activité.

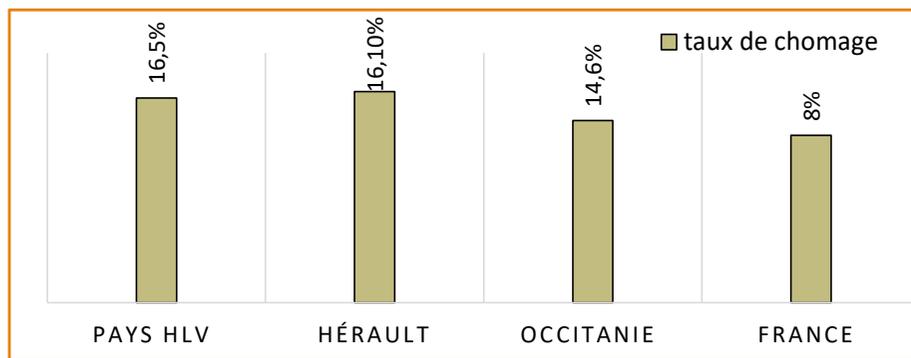
Le nombre de cadres et de professions intermédiaires est inférieur à la moyenne en France, tandis que le nombre d'agriculteurs et de retraités est supérieur à la moyenne en France.

catégories socio-professionnelles	1999	2008	2018	Evolution entre 2008 et 2018
Agriculteurs	4,2%	3,4%	2,3%	-1,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4%	4,9%	5,4%	+0,5%
Cadres	2,7%	3,7%	4%	+0,3%
Professions intermédiaires	7,2%	9,4%	10,8%	+1,4%
Employés	13,5%	15%	16,1%	+1,1%
Ouvriers	11,6%	11,3%	10,9%	-0,4%
Retraités	32,3%	36,6%	36,3%	-0,3%
Sans activité	24,1%	15,6%	14,2%	-1,4%

Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2018  
L'évolution des catégories socio-professionnelles (CSP) de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles

**Sans activité** : Ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive (travail dont la nature est contraire aux lois ou à la moralité publique).

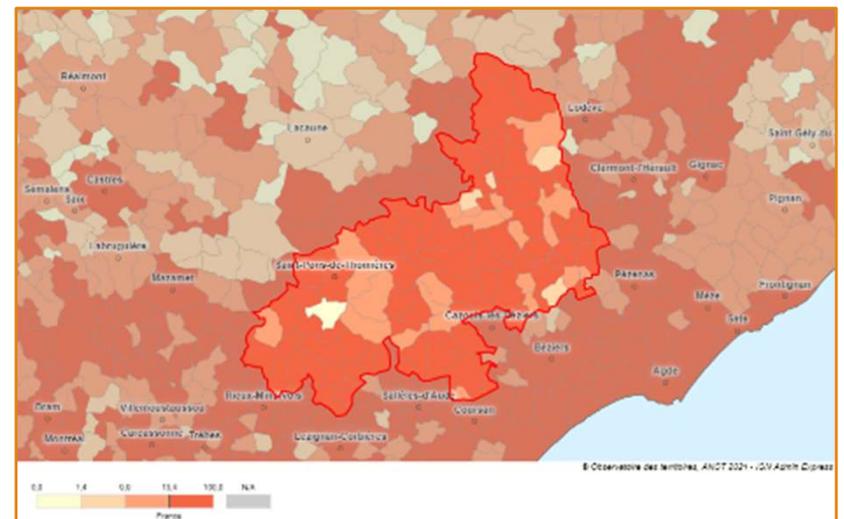
# Le chômage



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2020

Le taux de chômage sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 16,5% en 2020 ; il est légèrement inférieur à celui du département de l'Hérault et supérieur à celui de l'Occitanie et de France.

Ce taux de chômage élevé concerne pratiquement toutes les communes. Montesquieu enregistre le taux de chômage le plus élevé : 34%.



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Taux de chômage des 15-45 ans  
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2018



**Le taux de chômage** : Le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

# Le revenu

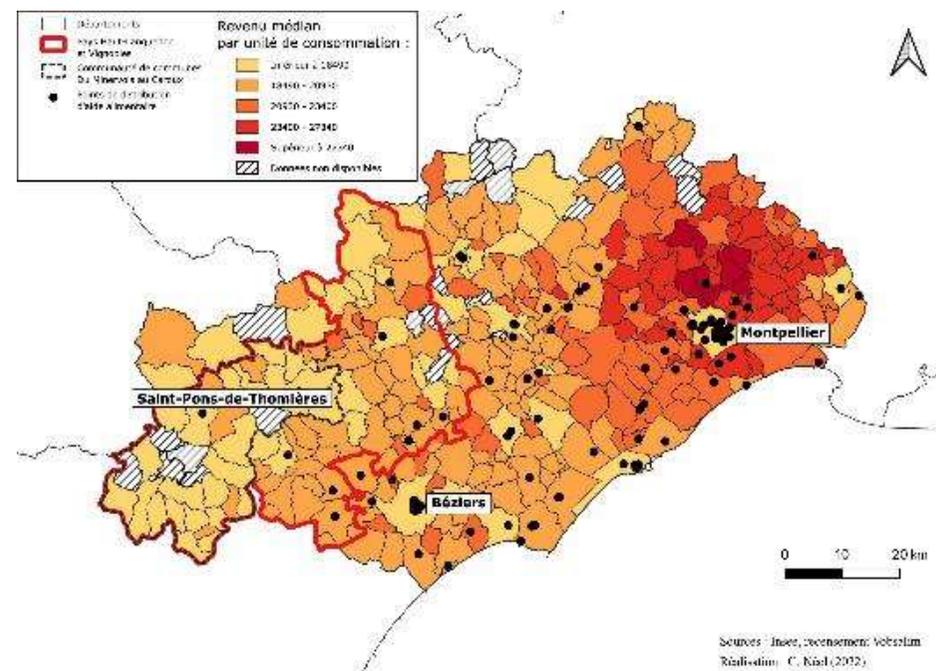
## Chiffres-clés 2018

Statistique	Ensemble	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
minimum	11 880 (Salazie - 97421)	12 850 (Minerve - 34158)
maximum	53 500 (Noé-les-Mallets - 10264)	23 290 (Pailhès - 34191)
médiane	21 450	18 780
observations valides	31 279 sur 34 965	93 sur 102

Observatoire des territoires, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2018

Le revenu médian de la majorité des communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles est inférieur à 18490€ en 2018. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accueille une population aux revenus assez faibles en moyenne.

Les communes périphériques au nord de Béziers affichent des indicateurs et des médianes de revenus supérieurs au reste du territoire, et équivalent aux moyennes nationales (entre 20 000 et 23 000 € / an / UC selon les communes)

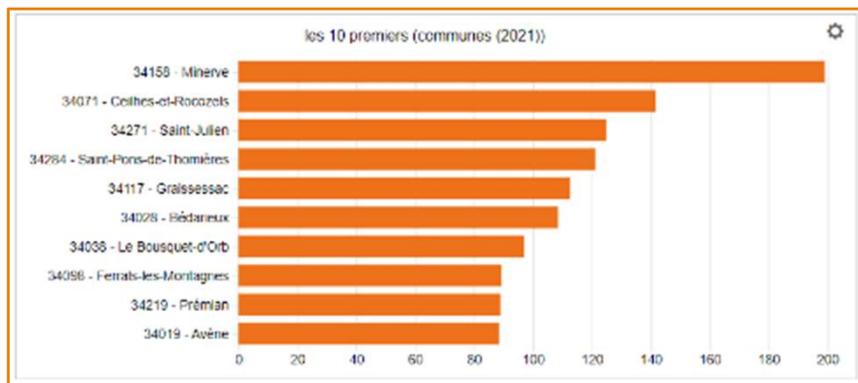


Revenu disponible par unité de consommation sur le département de l'Hérault en 2018

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)**, également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.



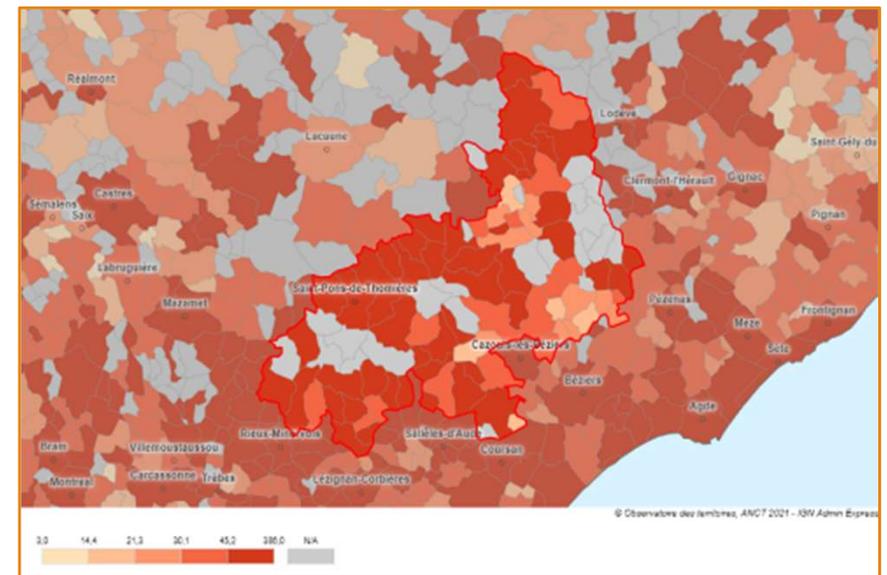
# La part d'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA)



Observatoire des territoires, CNAF, DSER, FILEAS Base communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2019: Insee RP 2018

Les 10 premières communes où la part d'allocation RSA est la plus élevée en 2021

Le nombre d'allocataires RSA est rapporté à la population âgée de 15 à 64 ans, il est de 49,3 personnes pour 1000 habitants en 2019. Une part importante des foyers allocataires du RSA est localisée sur le secteur Haut Languedoc du territoire d'étude.

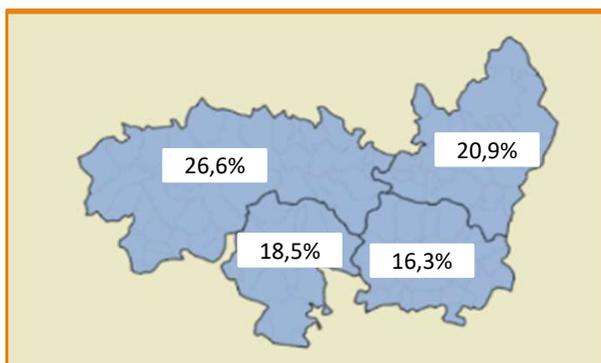


Observatoire des territoires, CNAF, DSER, FILEAS Base communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2019: Insee RP 2018

Part d'allocation du RSA (par communes pour 1000 habitants de 15-54 ans) en 2019 sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

 Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une prestation sociale qui complète les ressources d'une personne démunie ou aux ressources faibles, afin de lui garantir un revenu minimal.

# La pauvreté



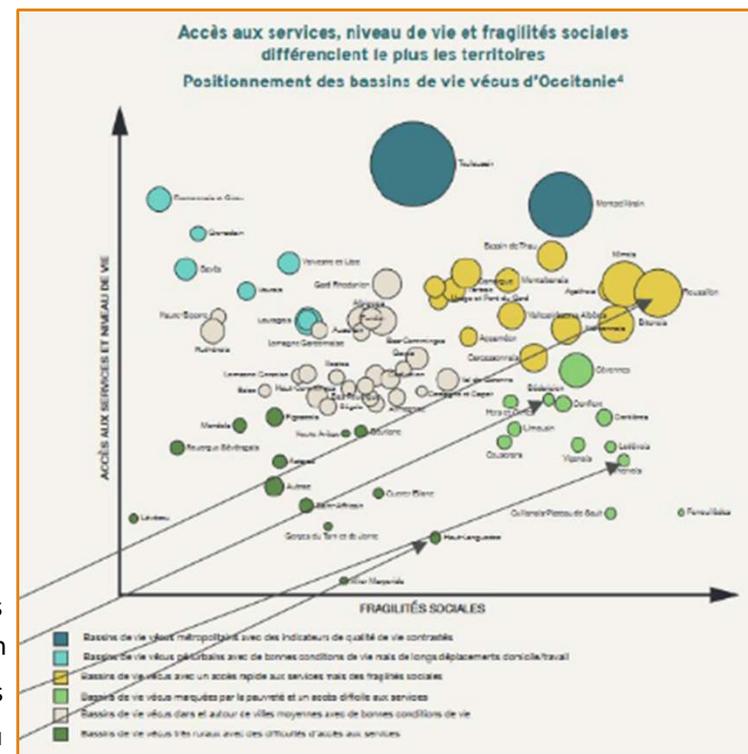
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA 2019

Taux de pauvreté au Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, quatre bassins de vie vécus sont analysés et classés ainsi :

- ✓ Le Biterrois est un bassin de vie vécu avec un accès rapide aux services mais des fragilités sociales.
- ✓ Le Bédaricien et le Minervois sont marqués par la pauvreté et un accès difficile aux services.
- ✓ Le Haut-Languedoc est très rural avec des difficultés d'accès aux services à tel point qu'il occupe l'avant dernière position en Occitanie.

- Bassin de vie vécus Biterrois
- Bassin de vie vécus Bédaricien
- Bassin de vie vécus du Minervois
- Bassin de vie vécus du Haut-Languedoc



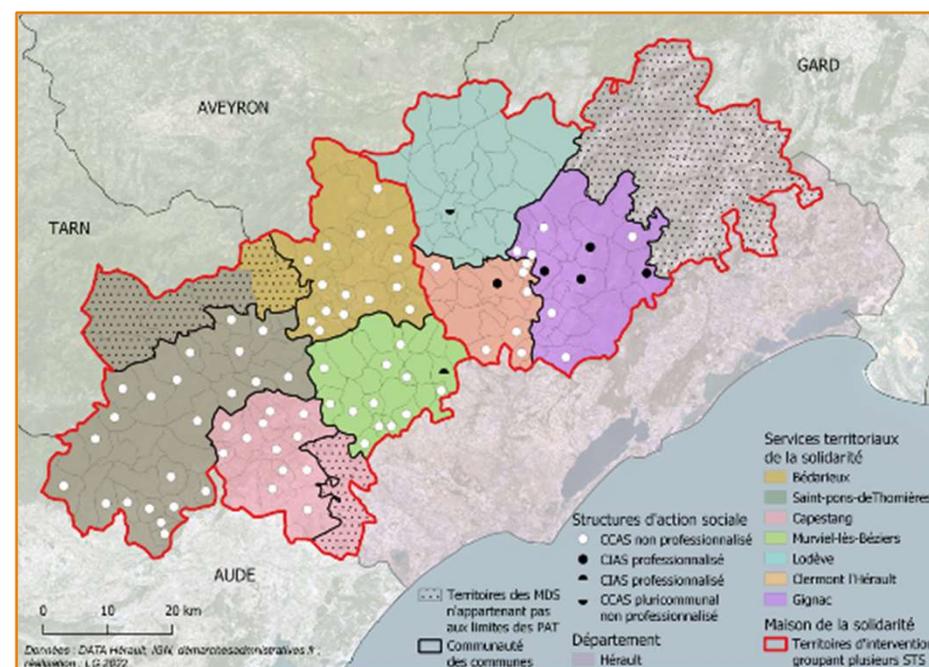
Regards statistiques sur les dimensions du bien-être en Occitanie  
Région Occitanie - 2018

# Les Centres Communaux d'Action Sociale

62 centres d'action sociale sont présents en 2022 sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dans l'objectif d'assurer un :

- ✓ Accueil de jeunes travailleurs
- ✓ Hébergement de personnes âgées
- ✓ Education
- ✓ Aide aux personnes en précarité

Certains CCAS mènent des actions dans le domaine de l'alimentation.



la répartition des centres d'action sociale sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Pays Cœur d'Hérault en 2022

# Les associations

Communautés de Communes	Grand Orb	Avant-Monts	Sud Hérault	Du Minervois au Caroux
Nombre d'associations	800	748	533	744

La répartition des associations sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles par Communautés de Communes en 2022

- ✓ Une dynamique associative importante existe sur le territoire (2825 associations en 2022). Cette offre associative est très diversifiée, elle s'appuie majoritairement sur du bénévolat, mais elle est aussi pourvoyeuse d'emplois.
- ✓ 38 associations actives ont comme objet le social, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Source: Data Hérault, Répertoire National des Associations - Hérault

Le nombre et la répartition des associations au Pays HLV en 2022



Le **RNA** : Répertoire National des Associations. Il répertorie l'ensemble des associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, dont le siège est en France (métropole et outre-mer).

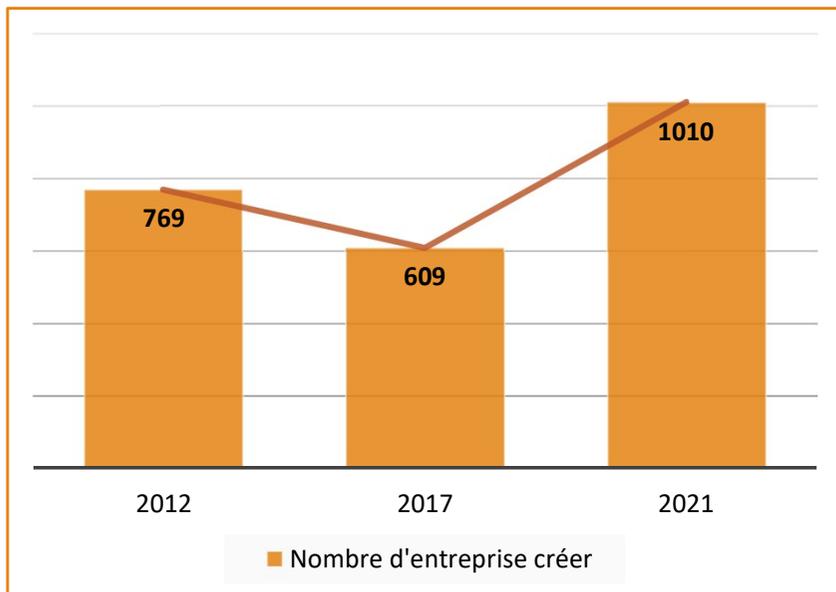
# La place de l'alimentation dans l'intervention sociale

- ❖ Les liens entre alimentation et intervention sociale sont multidimensionnels. Ils s'opèrent à plusieurs niveaux et selon différentes modalités. Les structures œuvrant dans le domaine social sont donc nombreuses mais très diversifiées. Certaines structures interviennent déjà sur les thématiques de l'alimentation mais la construction des coopérations sur ces sujets n'en est qu'à ses débuts. Il existe de nombreux freins liés à cette mobilisation sur le territoire du Pays HLV comme les inégalités socio-spatiales de santé.
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé en 2021 la mise en place d'ateliers pour des publics vulnérables afin de renforcer l'équité territoriale, diminuer l'isolement en milieu rural et réduire la précarité alimentaire qui peut lui être associée.
- ❖ Afin de répondre aux problématiques territoriales de précarité alimentaire, il est essentiel d'activer les ressources présentes sur le territoire. Ces ressources sont l'interconnaissance entre les acteurs de l'intervention sociale et elles permettent de tisser un maillage territorial fort et de bien cibler les personnes dans le besoin.

Constats issus du rapport de stage de Louis Guillon sur « *Les acteurs de l'intervention sociale et alimentation : pratiques, représentations et intégration dans les Gouvernances Alimentaires Territoriales* », en 2022.

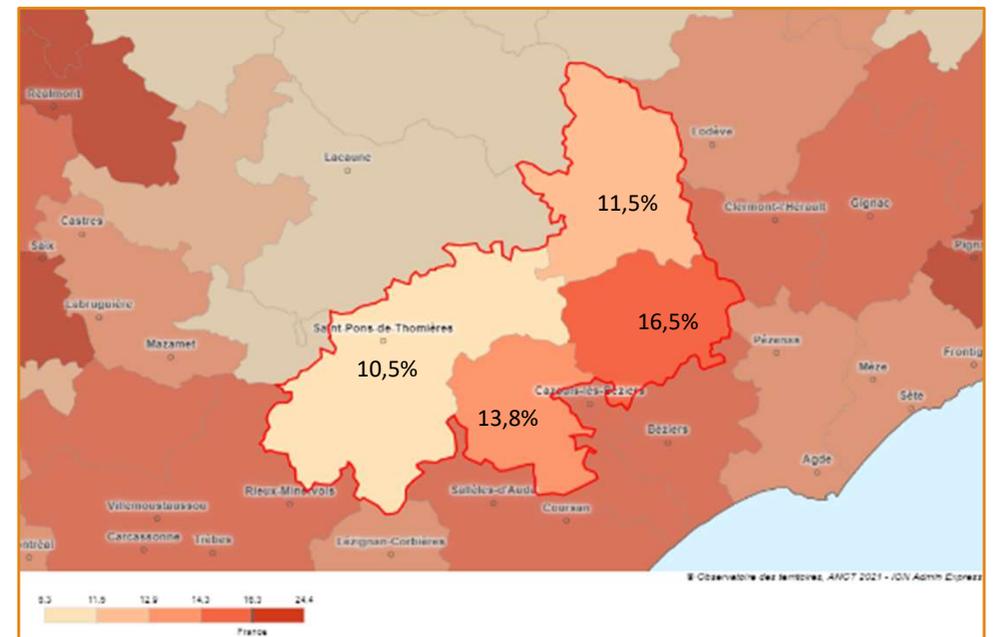
Présentation générale  
4 – L'économie

# La création d'entreprises



Source(s) : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2021

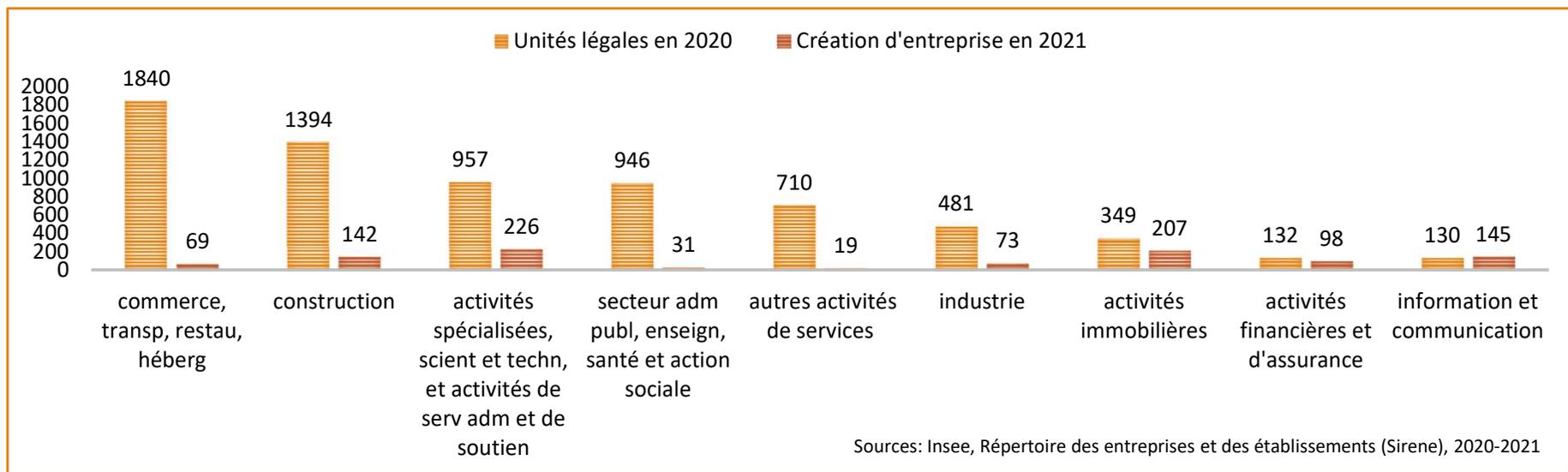
Evolution du nombre d'entreprises créées de 2012 à 2021  
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Source: observatoire des territoires, Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene), 2011-2019

Taux de création des entreprises au Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019

# Les secteurs d'activités

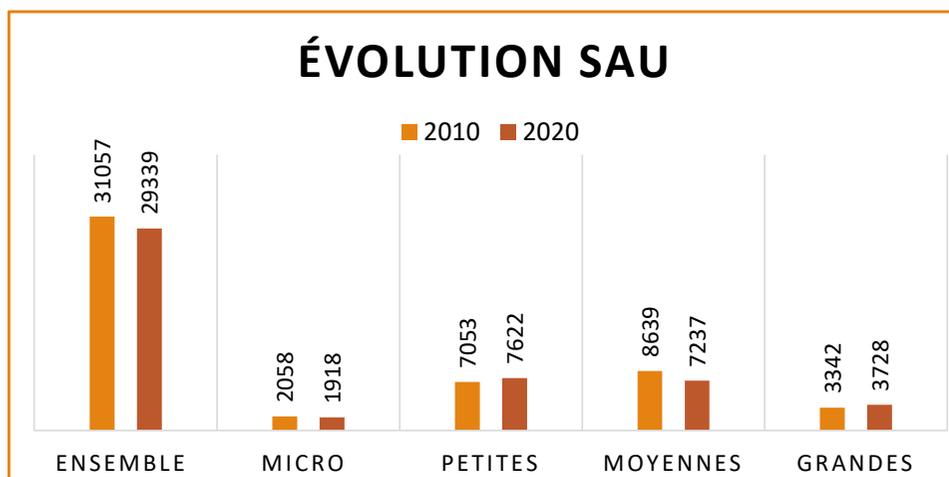


Le nombres d'entreprises sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020 par apport aux entreprises créer en 2021 par secteur

- ✓ Le taux de création d'entreprises est de 13,3% en 2019, soit 793 entreprises créées sur le territoire. Cependant, le taux de création d'entreprises est inférieur à la moyenne nationale depuis 2015 (3% en moins pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019).
- ✓ On observe une majorité d'entreprises dans le secteur du commerce, transport et hébergement restauration. La construction est un autre secteur fort qui maintient la sphère productive sur le territoire. Pour les activités immobilières, financières, assurances et information-communication, le territoire a moins d'entreprises, ce qui est normal compte tenu de sa ruralité mais explique également l'absence de catégories fortement diplômées.

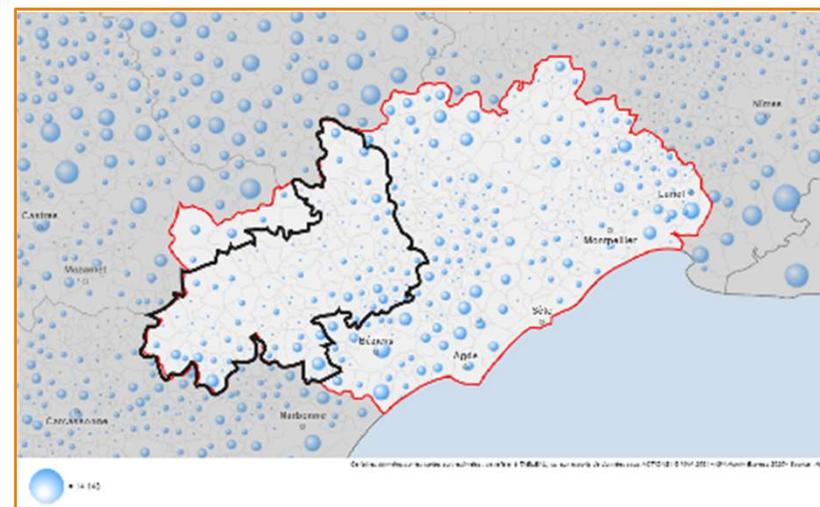
Diagnostic agricole

# La Surface Agricole Utile (SAU)



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020

Evolution de la SAU (ha)



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020  
Part de la SAU en 2020

**Micro exploitations** : PBS inférieure à 25 000 euros

**Petites exploitations** : PBS comprise entre 25 000 et inférieure 100 000 euros

**Moyennes exploitations** : PBS comprise entre 100 000 et inférieure à 250 000 euros

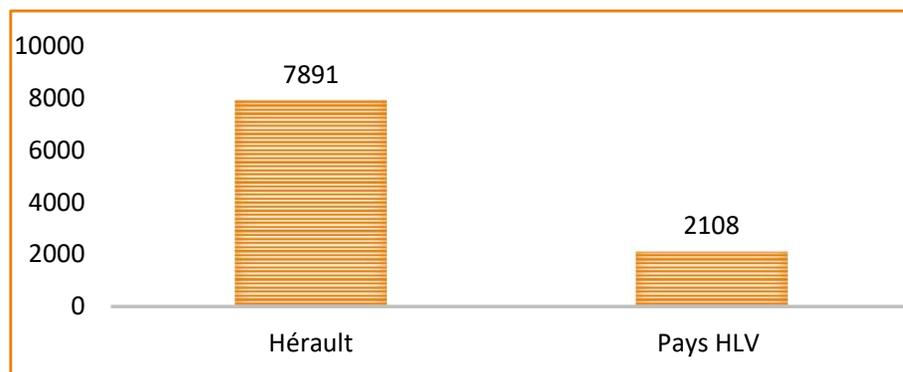
**Grandes exploitations** : PBS supérieure ou égale à 250 000 euros

**La surface agricole utile (SAU)** comprend les terres arables, la surface toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

**PBS** : la production brute standard décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique

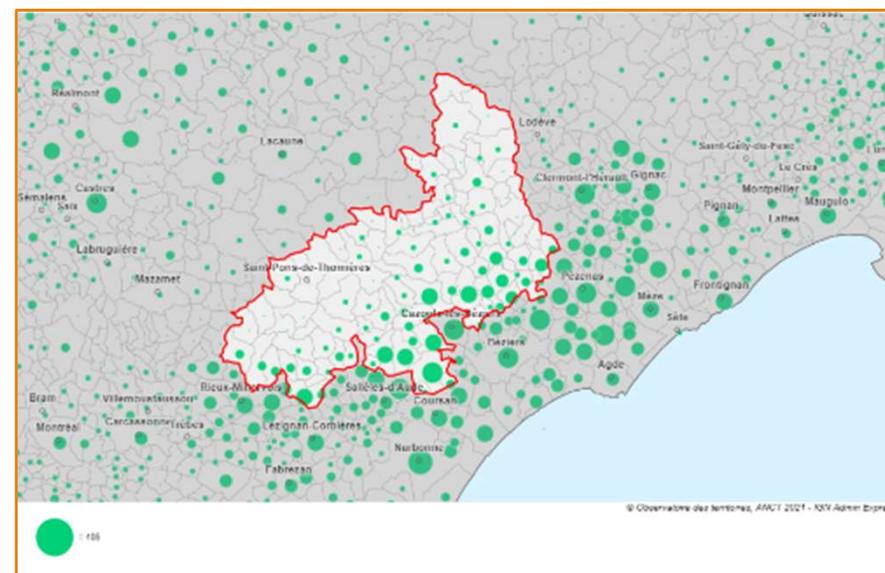
Sur le territoire du Pays en 2020, la SAU est de 44798 ha au total, soit 23,3% du territoire. Cette surface agricole utile est en constante diminution avec -4% sur la dernière décennie et -1,43 en France.

# Les exploitations agricoles



Nombre d'exploitations agricoles en 2020

- ✓ En 2020 sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2108 exploitations agricoles sont recensées, elles représentent 26,7% des exploitations du département de l'Hérault.
- ✓ Le nombre d'exploitations par commune est beaucoup plus important en plaine qu'en Haut Languedoc et dans l'Est du Pays ; elles se trouvent en effet principalement dans la partie vignobles.



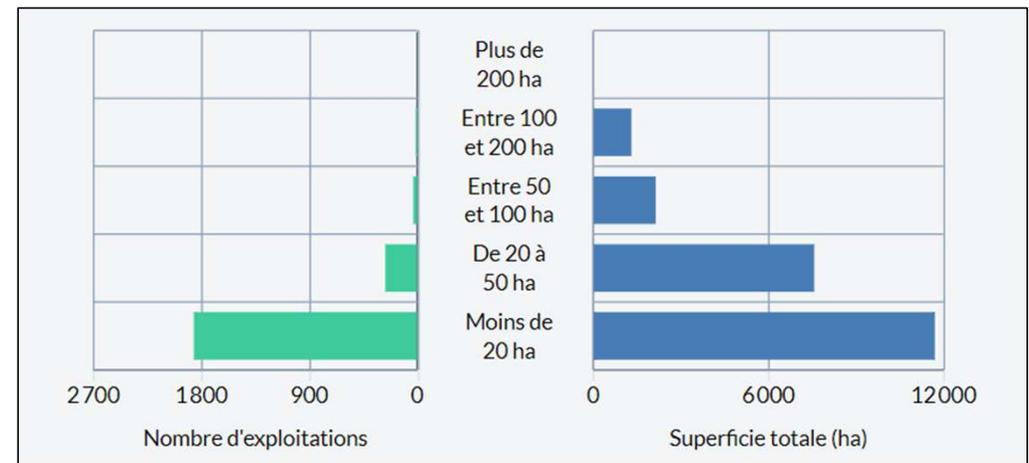
Observatoire des territoires, Agreste- Recensement agricole 2010 et estimations pour les données non diffusables

Répartition des exploitations agricoles  
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2010

# La taille des exploitations



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Exploitations selon la classe de superficie (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)

Nombre et superficie des exploitations en 2010

- ✓ Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 19% sur le PHLV.
- ✓ A noter, la forte baisse des micro-exploitations avec -28% entre 2010 et 2020.

- ✓ La surface agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitation agricole est 17 ha (19ha en Hérault, 29 ha en Languedoc-Roussillon et 53ha en France).
- ✓ Les SAU sont très inégalement réparties en fonction des types d'exploitations : les plus grandes SAU sont observées chez les exploitations des grandes cultures (SAU moyenne = 80 ha), puis on trouve les exploitations mixtes (26 ha) et viticoles (20 ha), les petites SAU étant observées chez les exploitations arboricoles (6 ha) et des cultures maraichères (2 ha).

# Le foncier agricole

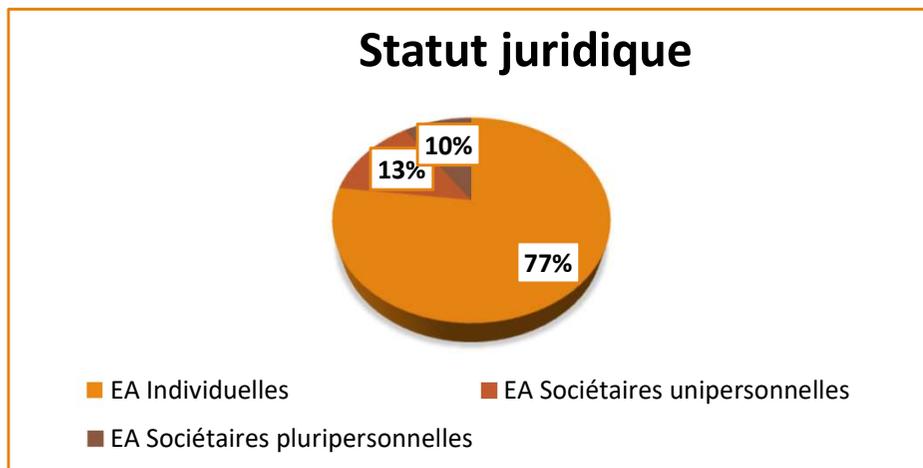
## ☐ Foncier non-bâti communal

- ✓ D'après les informations recueillies grâce au questionnaire, quasiment toutes les communes possèdent du foncier non-bâti. Parmi les 81 communes interrogées, 88% ont en effet répondu « OUI » à la question «  *votre commune est-elle propriétaire de foncier non-bâti ?* ».
- ✓ Les réponses au questionnaire ont mis en évidence la problématique d'un foncier morcelé et de petite taille. Ces parcelles peuvent ainsi aller de quelques ares ou hectares.
- ✓ Dans de nombreuses communes, ce foncier est à l'abandon et la nature commence à reprendre ses droits.
- ✓ Il apparaît donc qu'un grand nombre de communes possèdent du foncier non-bâti, toutefois, ces parcelles ne sont pas toujours facilement mobilisables en raison de la composition des sols et de la topographie des terrains.

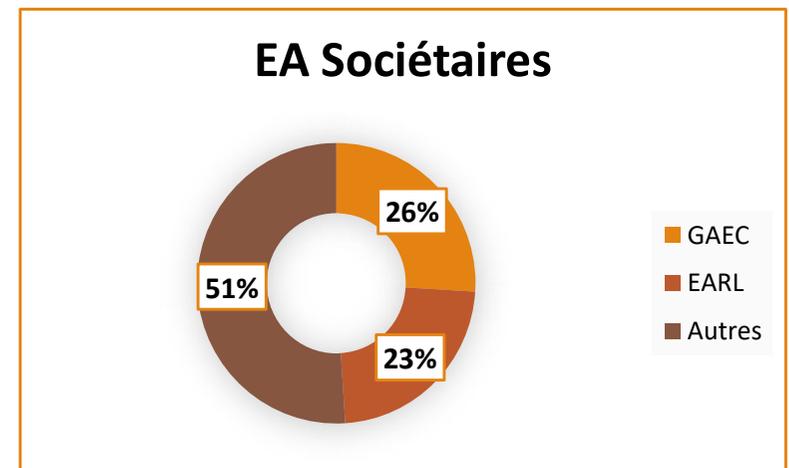
## ☐ Foncier non-bâti privé à l'état d'abandon

- ✓ 84% des communes ayant répondu au questionnaire confirment la présence du foncier non-bâti privé à l'état d'abandon, sur leur territoire.
- ✓ le désintérêt et le manque de connaissances sur la question représentent un frein à l'obtention d'un portrait exhaustif du foncier. Certaines communes ont même indiqué ne pas être concernées par des problèmes de foncier non-bâti privé à l'état de friche.
- ✓ Une pression foncière importante existe ce qui entraîne une revalorisation ou un rachat rapide des terres dès lors qu'elles se retrouvent en vente.
- ✓ Un foncier morcelé, de petites surfaces, souvent en pente et où poussent des buissons voir des arbres sont des éléments qui reviennent fréquemment.

# Le statut juridique des exploitations



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019,MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des exploitations agricoles (croisement SISAL/COTNS)



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019,MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des exploitations agricoles (croisement SISAL/COTNS)



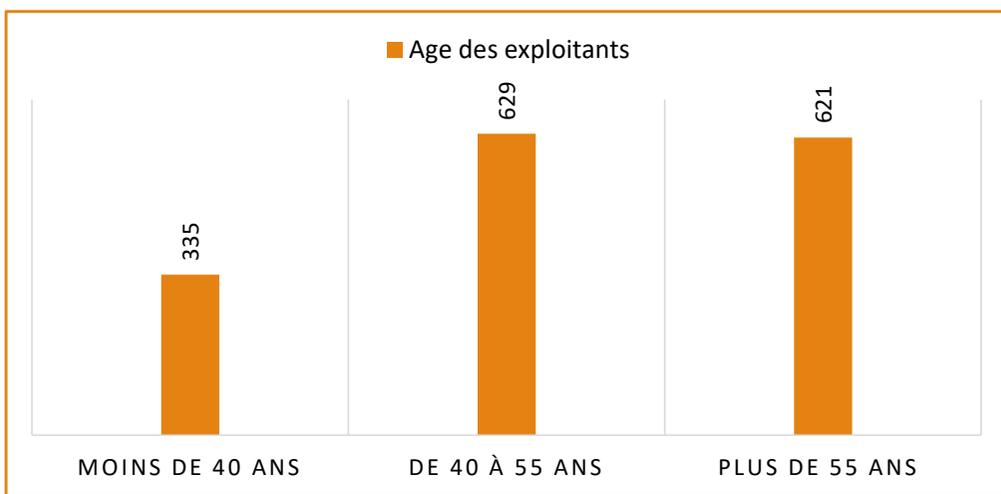
EA : Exploitation Agricole  
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun  
EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

En 2019, la majorité des exploitations ont un statut juridique individuelle (77%), suivi par celles en sociétaire unipersonnelle (GAEC et EARL) (13%) et sociétaire pluripersonnelle à 10%.

# Des petites exploitations, faibles économiquement

- ❖ Les exploitations agricoles du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont de petites exploitations de moins de 20ha, économiquement faibles, 70% des exploitations ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €. Seulement, 4,4% des exploitations (essentiellement des gros domaines) ont un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 €.
- ❖ Les chiffres d'affaires les plus importants sont essentiellement les exploitations viticoles et mixtes, tandis que, les exploitations de cultures maraichères présentent les plus faibles chiffres d'affaires.
- ❖ Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles le foncier non bâti est disponible, mais il n'est pas mobilisé voire pas facilement mobilisable en raison de la composition des sols et de la topographie des terrains.
- ❖ Dans un objectif d'autonomie alimentaire pour différentes denrées de base. Cela implique de soutenir la diversification des exploitations vers la production de ces aliments et de relocaliser les facteurs de production notamment la terre, le travail et le capital.

# Le profil des exploitants



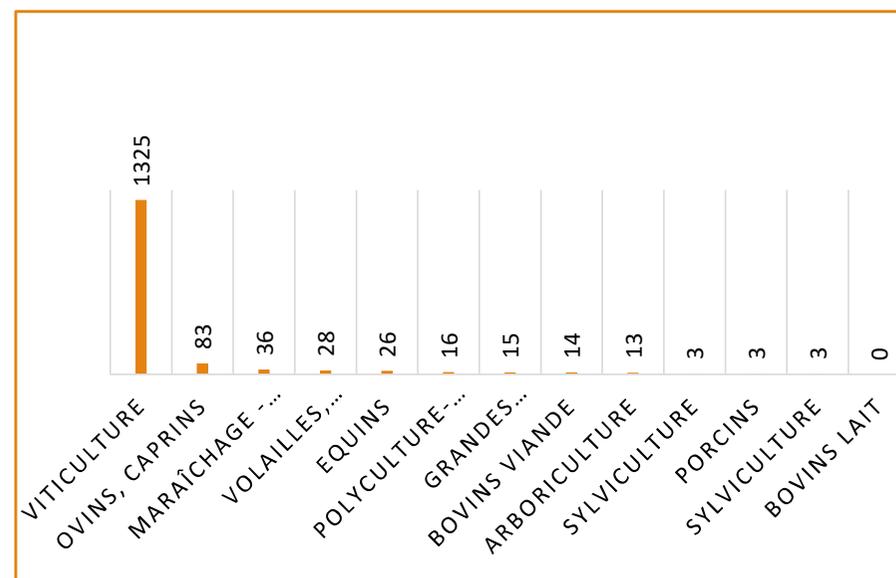
Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019. MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des cotisants non salariés (COTNS)

Age des exploitants sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019

➤ 4/5 des exploitants ont plus de 40 ans en 2019 et 85% pratiquent de la viticulture



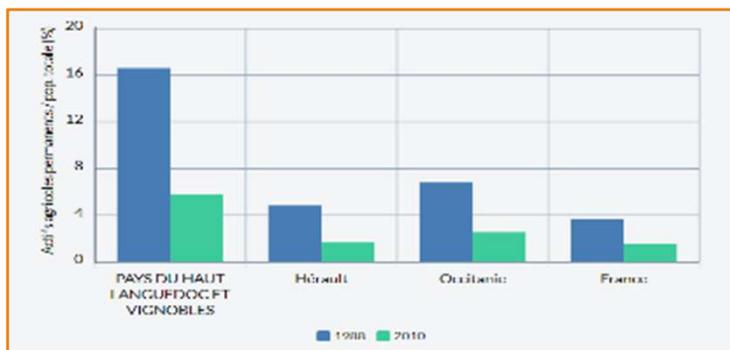
CS: cotisant solidaire, est en France une personne physique exerçant le métier d'agriculteur sur une petite surface. Il s'agit d'un statut juridique. Ce statut implique des cotisations à l'organisme de protection sociale des agriculteurs.



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019. MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des cotisants non salariés (COTNS)

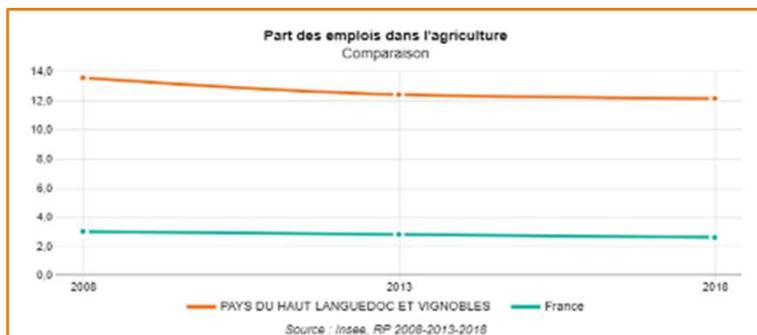
Répartition des chefs d'exploitation (hors CS) par orientation de production (ATEXA) en 2019

# L'emploi agricole

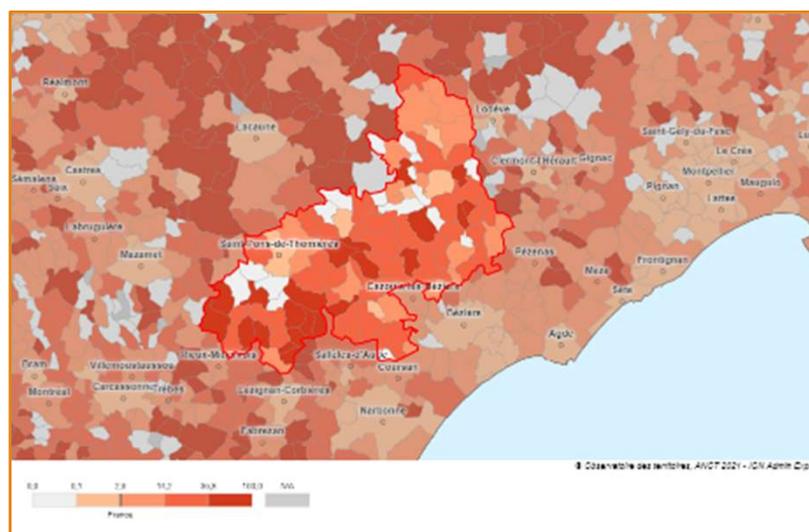


Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Actifs agricoles permanents (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010) et de la Population totale (INSEE, 1er janvier 2017)

Part des actifs agricoles permanents/ population totale



Comparaison de la part des emplois dans l'agriculture au Pays Haut Languedoc et Vignobles /France



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

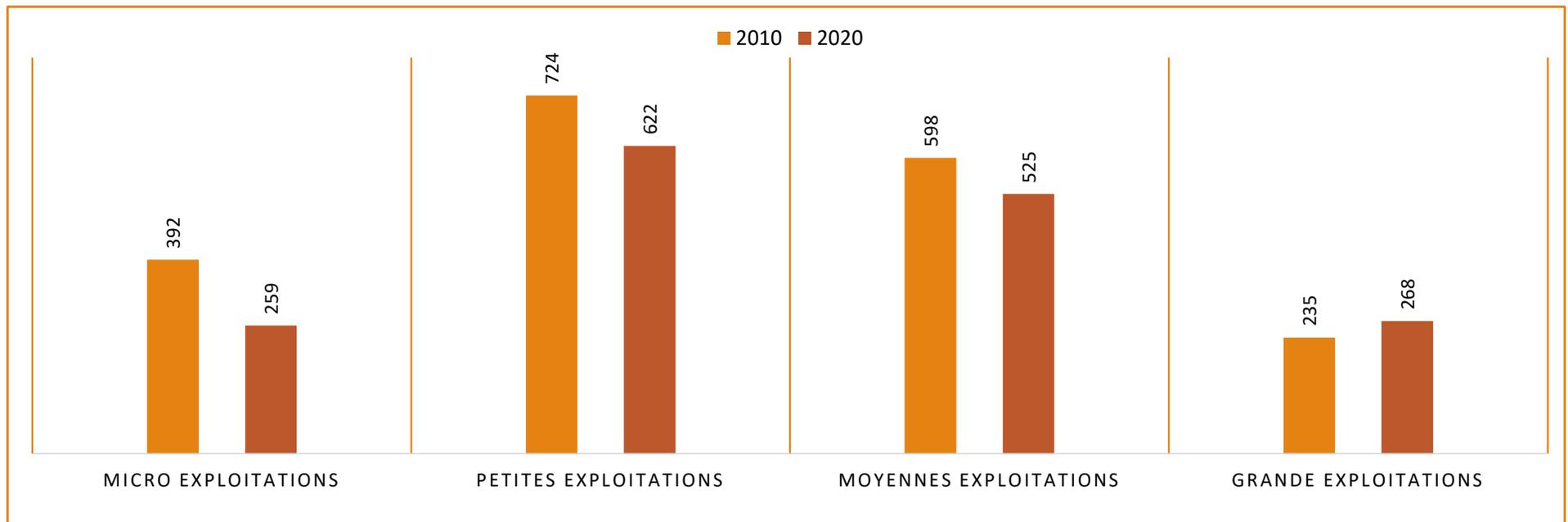
Part des emplois dans l'agriculture

La part des emplois dans l'agriculture est importante sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, principalement dans la plaine.  
La part des agriculteurs dans l'emploi au Pays Haut Languedoc et Vignobles a diminué depuis les années 80 mais elle reste supérieure à celle de Département, de la Région ou de la France.



L'indicateur présente la part d'emploi au lieu de travail dans le secteur de l'agriculture.

# L'équivalent temps plein



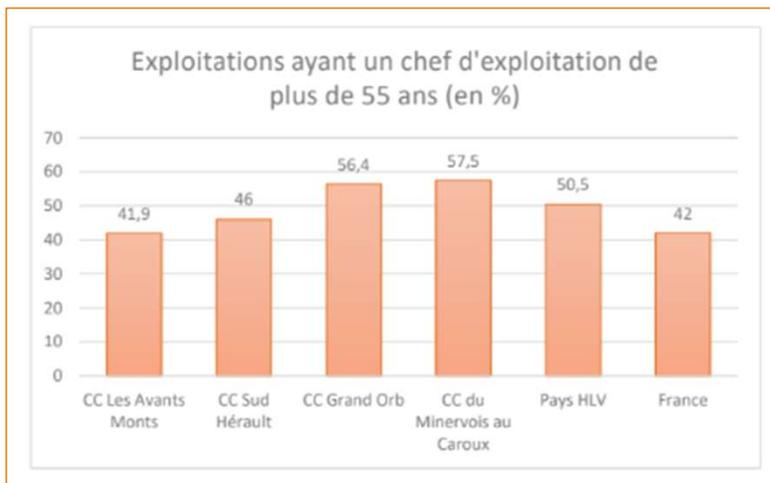
RGA 2010, 2020

Evolution de l'équivalent temps plein en agriculture sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour 2010/2020



ETP : L'équivalent temps plein, correspond à une activité exercée sur la base d'un temps plein soit à hauteur de la durée légale.

# La dynamique de transmission agricole



Fait par Agathe Portal, Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2023. Source : données MSA 2023.

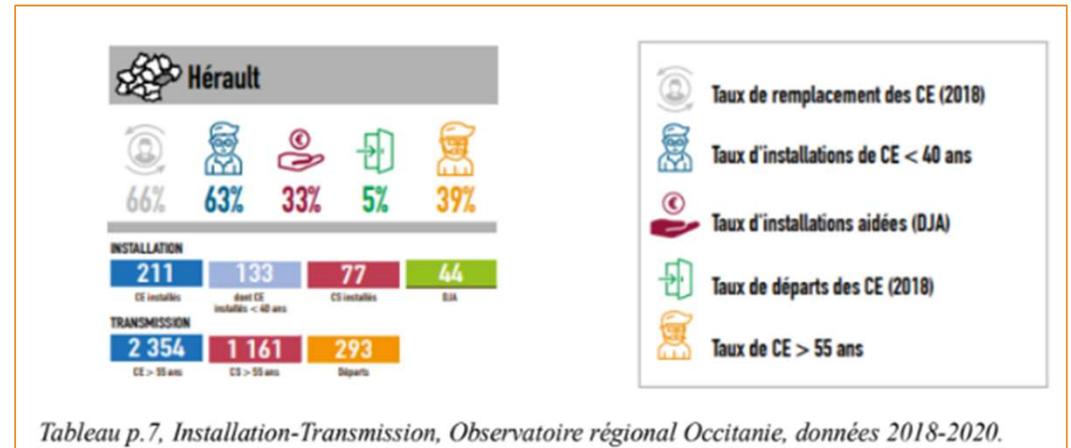


Tableau p.7. Installation-Transmission, Observatoire régional Occitanie, données 2018-2020.

En Hérault, **33% des chefs d'exploitation** de plus de 60 ans déclarent ne pas savoir quel sera le devenir de leur exploitation dans les 3 prochaines années.

Source : Agreste, RA 2020, « Hérault, Premier département viticole d'Occitanie », juin 2022

Les générations d'agriculteurs peinent à se renouveler sur le territoire du PHLV, comme ailleurs en France.

A l'échelle du département, 66% des exploitants arrêtant leur activité agricole sont remplacés.

Une étude sur la transmission des exploitations agricoles sur le territoire du PHLV, réalisée en 2023, montre les nombreuses difficultés des agriculteurs-cédants à trouver un repreneur.

# La dynamique d'installation agricole

---

## Le profil des candidats à l'installation passant par les organismes agricoles

- 140 personnes accueillies à Terres Vivantes 34 en 2022\*
- Projets d'installation : 23% en maraîchage, 16% en viticulture, 9% en lapins/volailles\*\*
- 714 porteurs de projets au PAI 34\*\* en 2022
- 81% s'installent hors cadre familial
- 37% en élevage et 24% en maraîchage ou viticulture

\*AG 2022, Terres Vivantes

\*\*données issues du *Point Accueil Installation 34*

L'Hérault est un département attractif pour les candidats à l'installation agricole.

Mais l'installation agricole comporte de nombreuses difficultés : investissements financiers importants, accès au foncier difficile, etc.

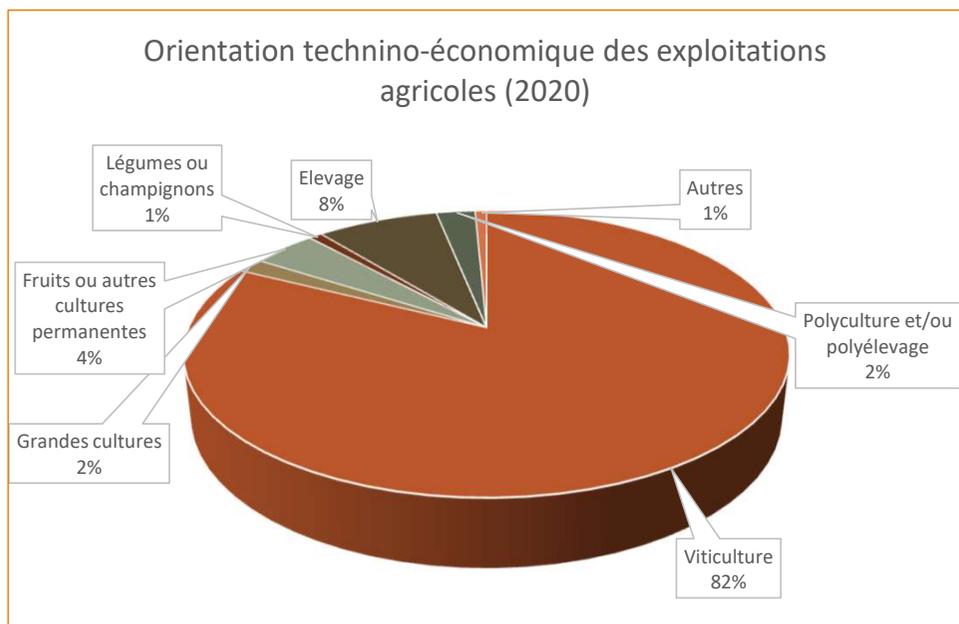
De plus, la majorité des porteurs de projet n'est pas issue du milieu agricole. Pour ces derniers, l'accès au foncier est d'autant plus difficile car le marché du foncier est opaque et les transactions se font majoritairement par la famille et/ou par des réseaux de connaissance.

# Des exploitants âgés et des exploitations monocultures (viticole)

- ❖ Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, 4/5 des exploitants ont plus de 40 ans et 85% pratiquent de la viticulture».
- ❖ Les paysages du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont fortement marqués par l'agriculture. Celle-ci repose essentiellement sur la viticulture, l'élevage et l'arboriculture. En montagne, l'espace est surtout consacré à l'élevage (ovins) et à la culture du châtaignier, tandis que la plaine est quasiment exclusivement réservée à la viticulture et à quelques vergers.
- ❖ Le vieillissement des actifs agricoles et l'orientation viticole du territoire, le manque de diversité et la saisonnalité de la production nourricière, sont à l'origine d'une inadéquation locale entre l'offre et la demande des produits locaux ; c'est un frein important à la relocalisation alimentaire.
- ❖ Pour répondre à la demande en produits locaux, une diversification de l'agriculture du territoire est nécessaire, par les agriculteurs déjà installés mais également par l'installation de nouveaux agriculteurs en soutenant la transmission des exploitations et en mobilisant le foncier non bâti à l'état d'abandon.

→ Axe stratégique du PAT : Accès au foncier et relocalisation de l'agriculture nourricière

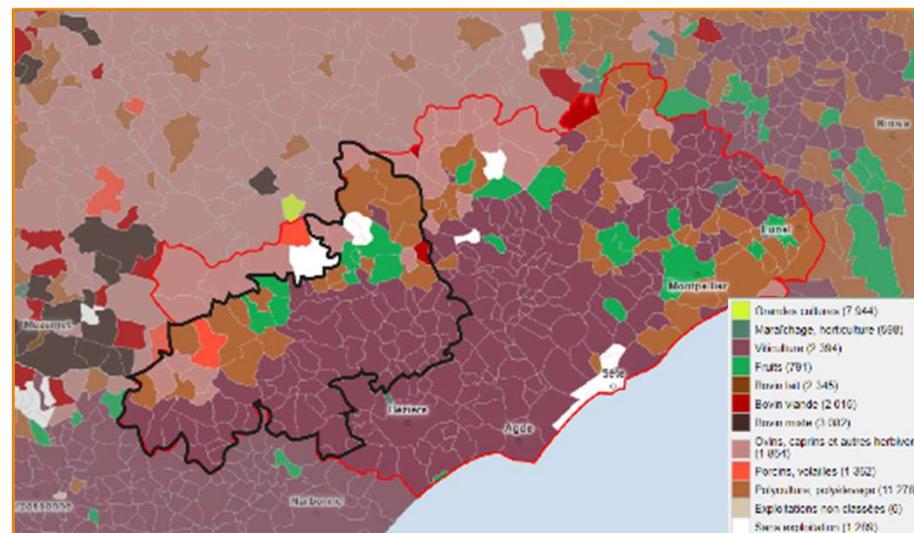
# La production agricole



Réalisé par Agathe Portal, Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2024.  
Source : données Agreste, RA 2020

Le Pays HLV compte 81 maraîchers et 84 arboriculteurs (cotisants solidaires compris).

Source : données MSA 2023



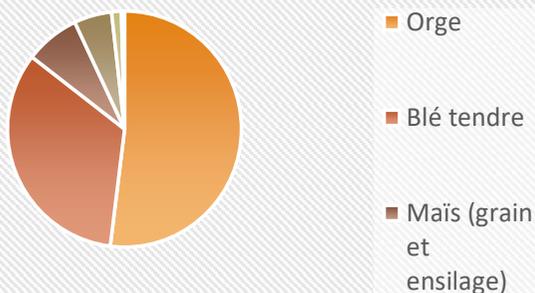
Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020

Spécialisation de la production agricole en 2020  
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

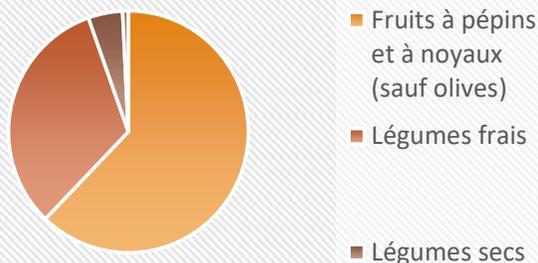
Le territoire est fortement spécialisé en viticulture. Il existe un déficit de productions nourricières marqué par peu d'exploitations maraîchères, céréalières et arboricoles.

# Les types de production (culture)

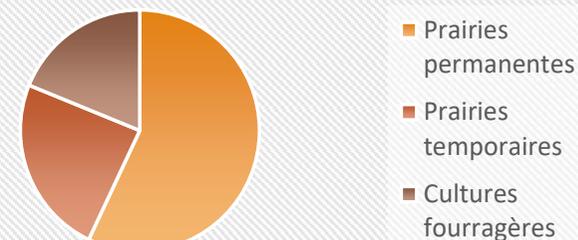
Grandes cultures et cultures industrielles (qx)



Fruits et légumes (qx)

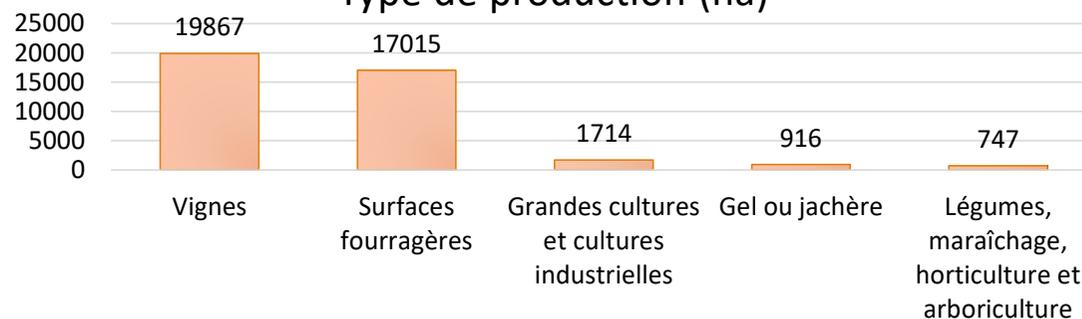


Fourrages (qx)



- ✓ Les surfaces fourragères au Pays Haut Languedoc et vignobles représentent 40% de la SAU totale, elles sont des prairies permanentes à 57%.
- ✓ Les grandes cultures représentent principalement l'orge et le blé tendre. L'arboriculture sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles concerne surtout les fruits tels que la pomme, la cerise et la châtaigne.
- ✓ Des cultures spécifiques et identitaires existent, comme le marron d'Olargues, le navet de Pardailhan, le pois-chiche de Carlenca...

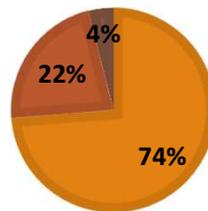
Type de production (ha)



# Les types de production (élevage)

## LAIT (HL)

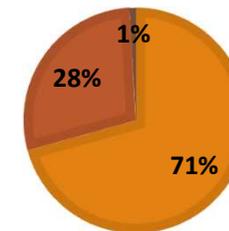
■ Lait de brebis ■ Lait de chèvre ■ Lait de vache



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, BDNI

## VIANDE (TEC)

■ Viande de volailles ■ Viande porcine ■ Viande ovine



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, BDNI

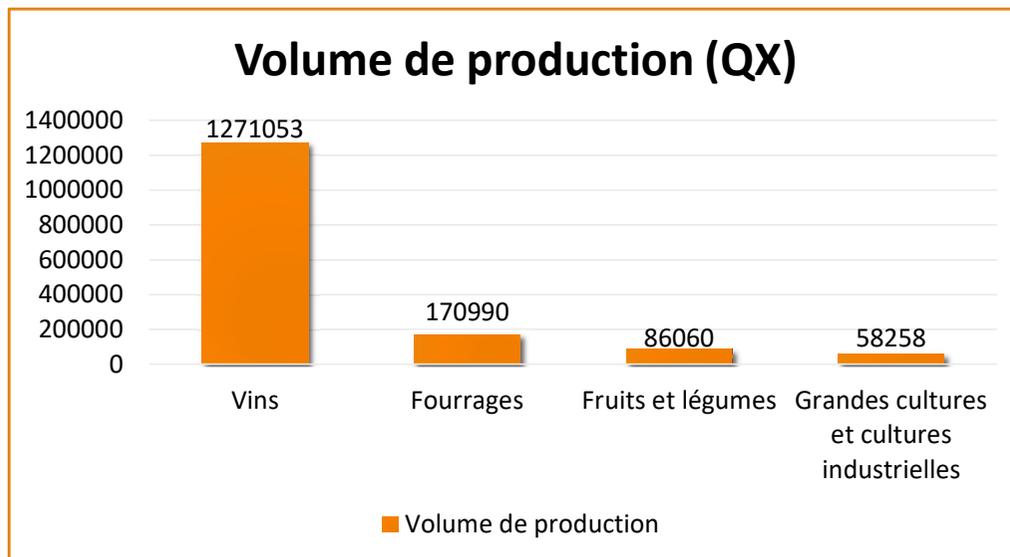
Lait de brebis	11116 HL
Lait de chèvre	3396 HL
Lait de vache	591 HL

Autres produits animaux	Volume de production
Œufs	553 milliers d'œufs
Miel	53 780 Kg

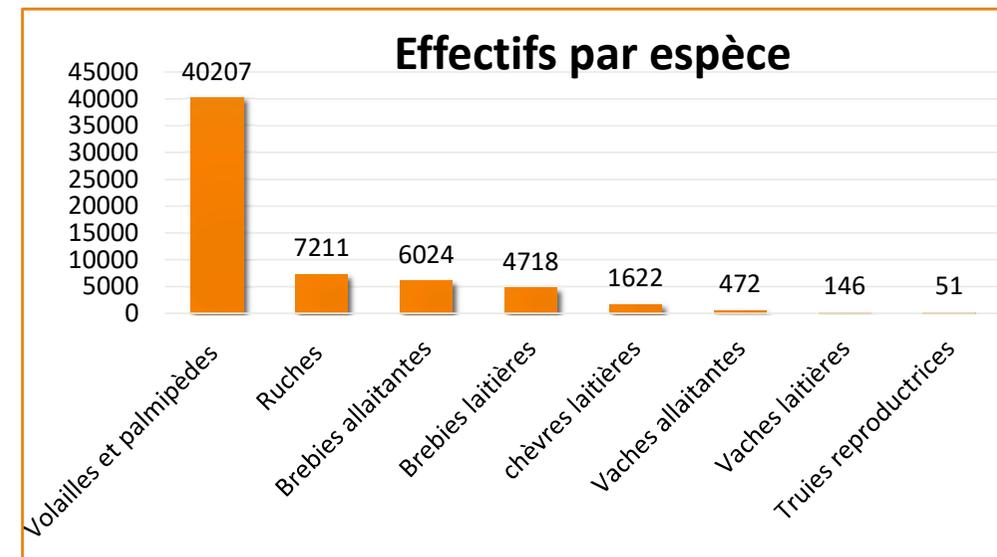
Viande de volailles et palmipèdes	239 TEC
Viande porcine	96 TEC
Viande ovine	3 TEC

**TEC:** La tonne équivalent-carcasse est une unité de poids employée pour mesurer des quantités industrielles de viandes.

# L'estimation des volumes de production et les effectifs par espèces



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019

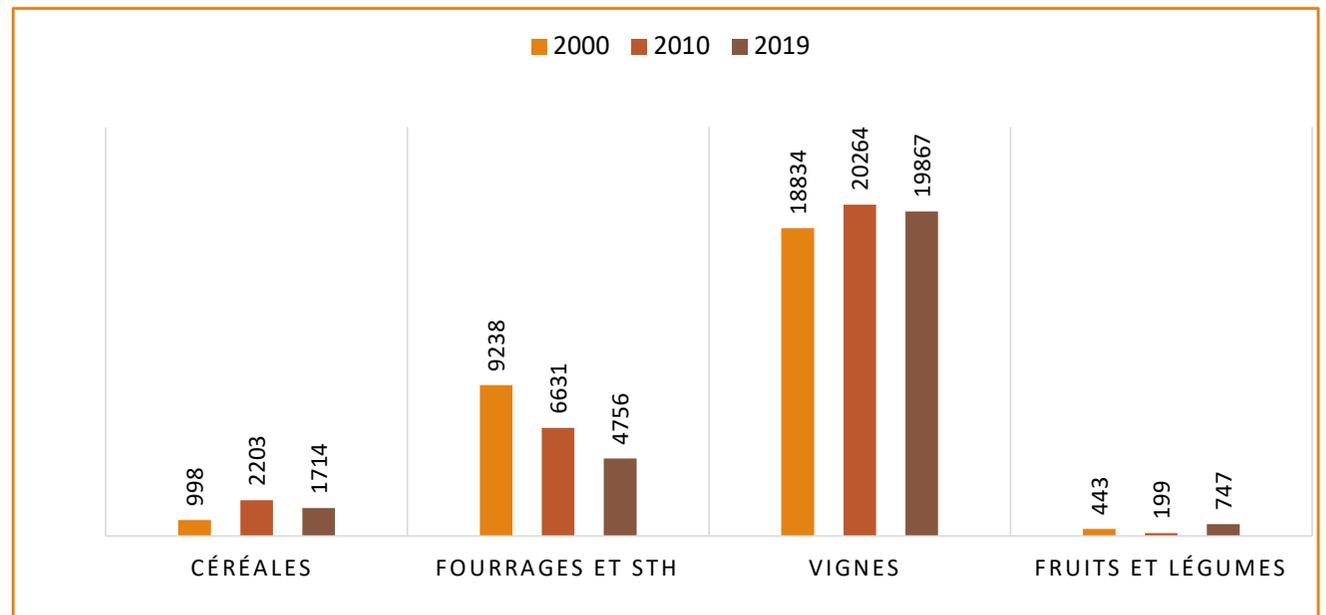
Les volumes de production et les effectifs par espèces estimés en 2019, sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Ces données sont des estimations calculées à partir des données départementales et des surfaces et effectifs évalués précédemment, les chiffres présentés sont très approximatifs.

# L'évolution de la surface par type de culture (2000-2010-2019)

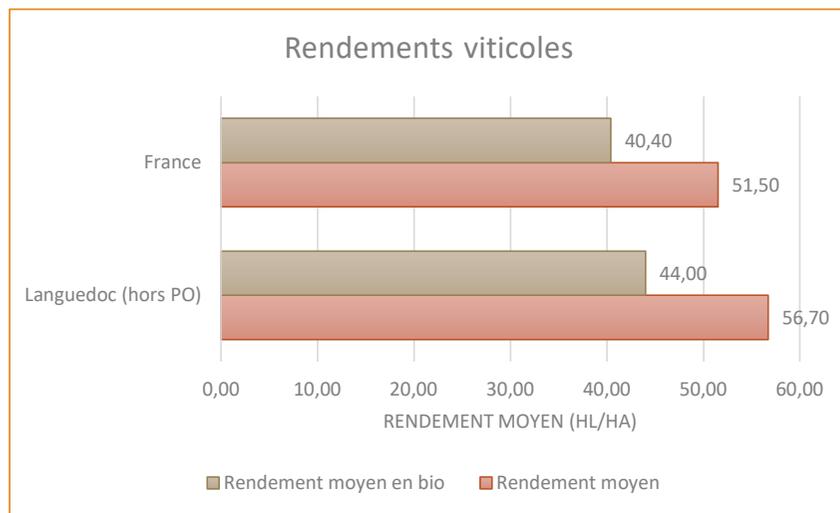
Malgré la faiblesse de la production maraichère et fruitière sur un territoire tourné vers la viticulture, cette production a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Elle est aussi accompagnée par une baisse des surfaces fourragères.



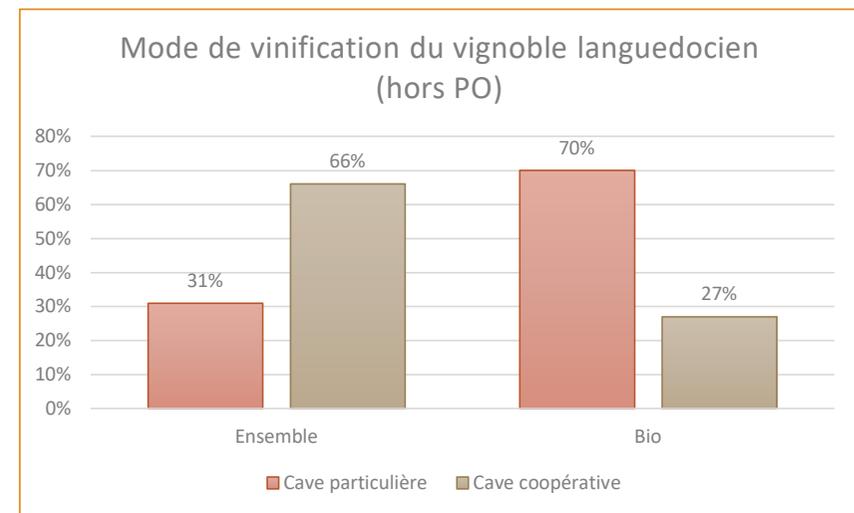
RGA 2000, 2010, 2019

Évolution de la surface par type de culture 2000-2010-2019  
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

# La filière viticole



A. Portal, Pays HLV, 2024. Source : Agreste Enquête pratiques culturales viticulture en 2019, Languedoc hors PO

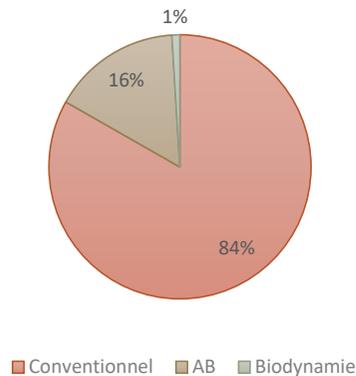


A. Portal, Pays HLV, 2024. Source : Agreste Enquête pratiques culturales viticulture en 2019, Languedoc hors PO

Le vignoble languedocien, présent sur notre territoire, se caractérise par des rendements importants. Il est majoritairement structuré en caves coopératives. La filière traverse une crise économique structurelle (baisse des ventes liée aux changements de consommation de vin). Ces dernières décennies, le vignoble évolue vers du vin de meilleur qualité et une hausse de la bio. On retrouve plus de caves particulières en bio ou biodynamie.

# La filière viticole

Pratiques culturales du vignoble languedocien (hors PO) (part des surfaces en %)



A. Portal, Pays HLV, 2024. Source : Agreste Enquête pratiques culturales viticulture en 2019, Languedoc hors PO

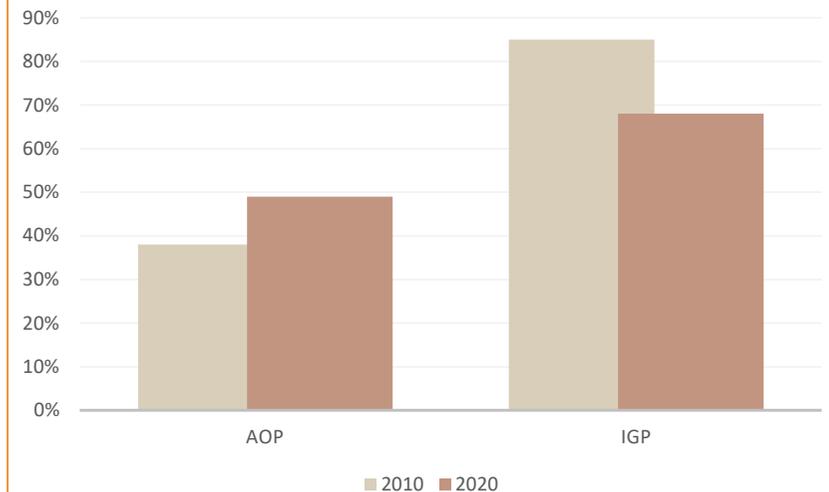
Il y a une plus forte présence de vins en IGP, mais on peut observer une augmentation des vins produits en AOP.

Le Pays compte 4 AOP de vins sur son territoire (Saint-Chinian, Faugères, Minervois, Languedoc) et plusieurs IGP.

Certains AOP ont des difficultés à écouler leurs stocks\*. Des arrachages de vignes sont prévus sur certains secteurs du territoire. Des viticulteurs se diversifient et/ou cherchent à se diversifier\*.

\*Données de terrain, issues de rencontres avec les acteurs du monde viticole.

Appellations présentes dans les exploitations viticoles du territoire



Lecture : en 2020, 68% des exploitations viticoles du PHLV produisent du vin en IGP.

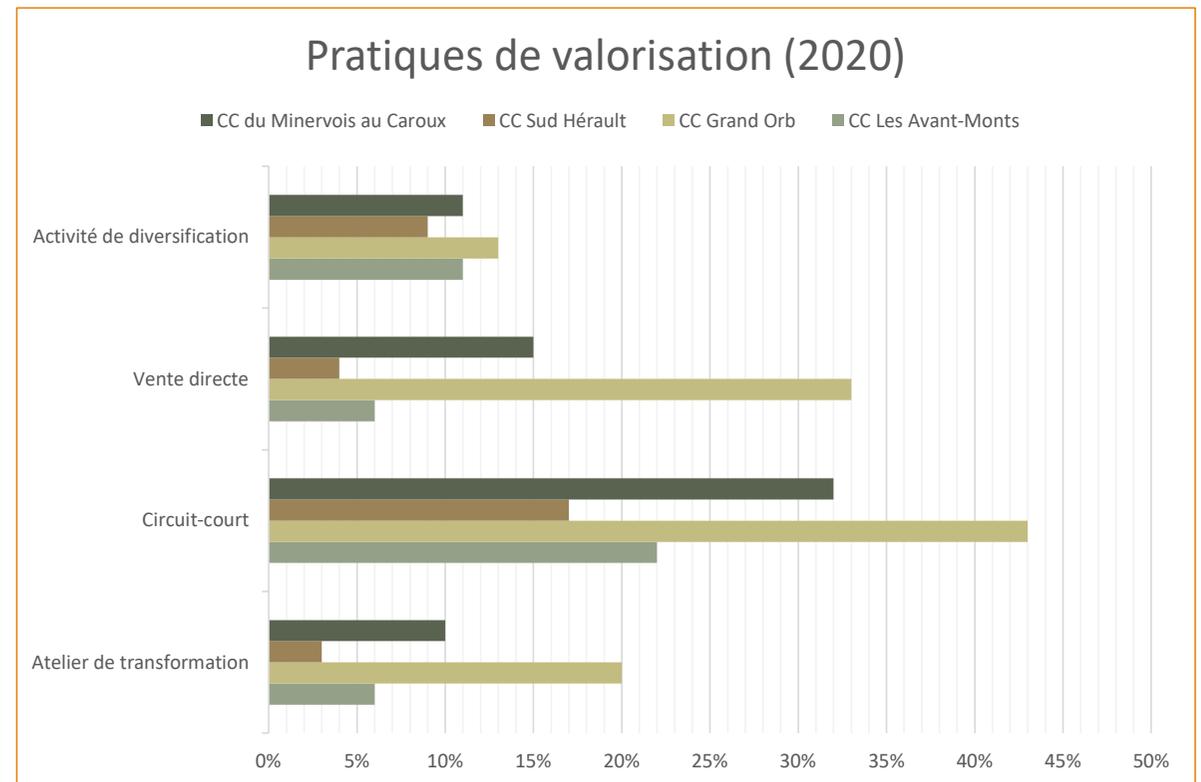
A. Portal, Pays HLV, 2024. Source : Agreste RA 2020

# Les productions nourricières

## Caractéristiques des activités agricoles nourricières présentes sur le territoire du Pays HLV\* :

- Un manque de maraîchers ressenti sur le territoire ;
- Des exploitations agricoles nourricières peu viables et vivables (CA et rémunération faibles, temps de travail très élevé, etc.) ;
- Des pratiques agricoles écologiques fortement développées (bio, agroforesterie, élevage extensif, etc.) ;
- Une commercialisation des produits majoritairement en circuit-court ;
- Très peu de producteurs produisant de gros volumes et vendant en demi-gros.

\*données de terrain issues de rencontres avec les acteurs du monde agricole



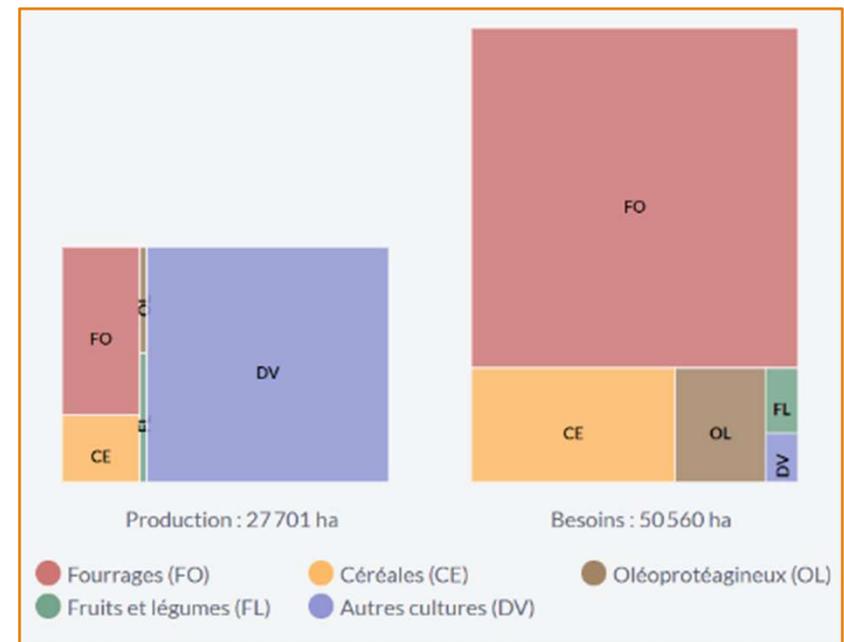
A. Portal, Pays HLV, 2024. Source : Agreste RA 2020

# L'adéquation entre production et besoins

	Production	Besoins	Taux de couverture théorique global
PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES	27701 ha	50560 ha	55 %
Hérault	106369 ha	770900 ha	14 %
Occitanie	2568467 ha	2208764 ha	116 %
France	25017886 ha	20891205 ha	120 %

- ✓ Le tableau illustre des estimations brutes de production et consommation pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'analyse du ratio production / consommation sans prendre en compte les besoins par grande catégorie de culture peut masquer des déséquilibres importants (manques ou production excessive pour certains secteurs).
- ✓ Le diagramme illustre l'écart entre production et consommation pour le territoire avec le détail par groupes de cultures.
- ✓ Un déficit important dans la production des fourrages, des céréales et des oléagineux. Et une surproduction viticole.

27710 ha est la surface agricole utilisée en 2017



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des Surfaces agricoles nécessaires pour couvrir la consommation de la population (PARCEL, 2019)

Adéquation entre production et besoins par types de culture en 2017

# La relocalisation de l'agriculture (*estimation*)

## Choix des critères:

- Population: toute
- Part de la consommation relocalisée: 100%
- Part en bio de la consommation global: 6%
- Régime alimentaire : Actuel
- Réduction gaspillage : 0%



**Surface agricole actuelle**  
45 502 hectares



**Empreinte spatiale de l'alimentation**  
50 561 hectares

Surface agricole nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires de la population et du territoire sélectionnés

## Potentiel nourricier global



90 % des besoins alimentaires pourraient être produits sur les surfaces agricoles du territoire

## Potentiel nourricier par produit



33 %  
Légumes



102 %  
Fruits



29 %  
Grandes cultures



39 %  
Elevage

> 100% = surfaces excédentaires pour répondre au besoin local  
< 100% = surfaces déficitaires pour répondre au besoin local



PARCEL estime des ordres de grandeur mais ne prétend pas calculer des valeurs réelles. Il a pour objectif de fournir des estimations ayant un niveau de précision suffisant pour permettre des comparaisons.

Source: parcel-app.org 2019

# L'agriculture biologique

## CC DU MINERVOIS AU CAROUX



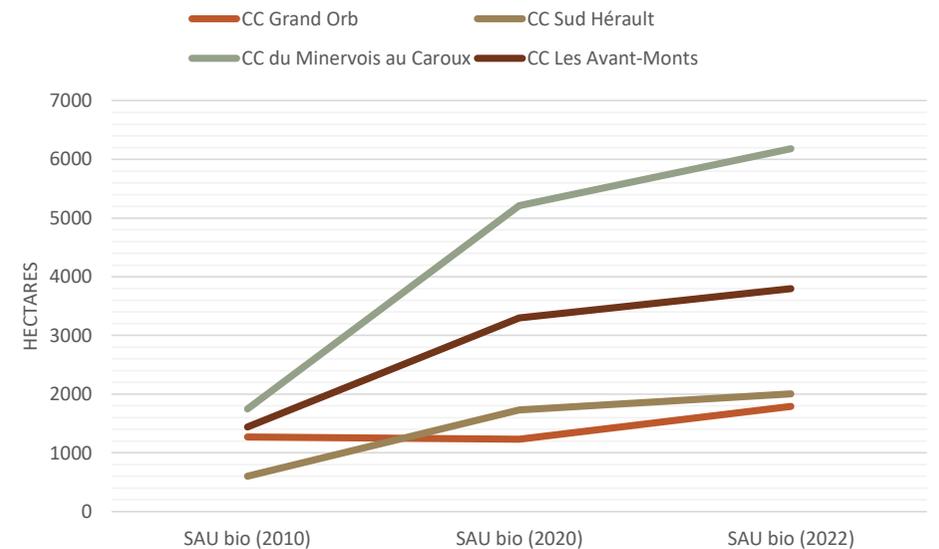
Source : Agence bio 2024.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles compte 20 % de ses exploitations agricoles en bio et 26,9% de sa SAU totale en bio (source : Agence bio 2023).

Le territoire a connu une augmentation significative de la bio ces dernières années.

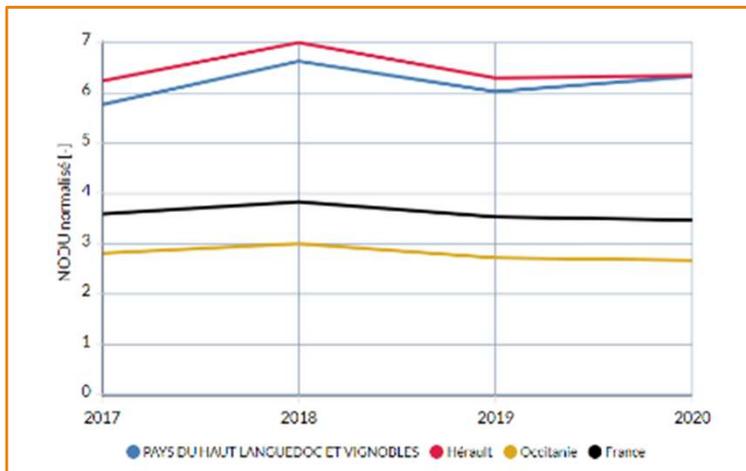
La CC du Minervois au Caroux est l'EPCI du département qui compte le plus de fermes et de surfaces agricoles biologiques.

## Evolution des surfaces bio (2010-2022)



Réalisé par Agathe Portal, Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2024. Source : Agence bio 2024.

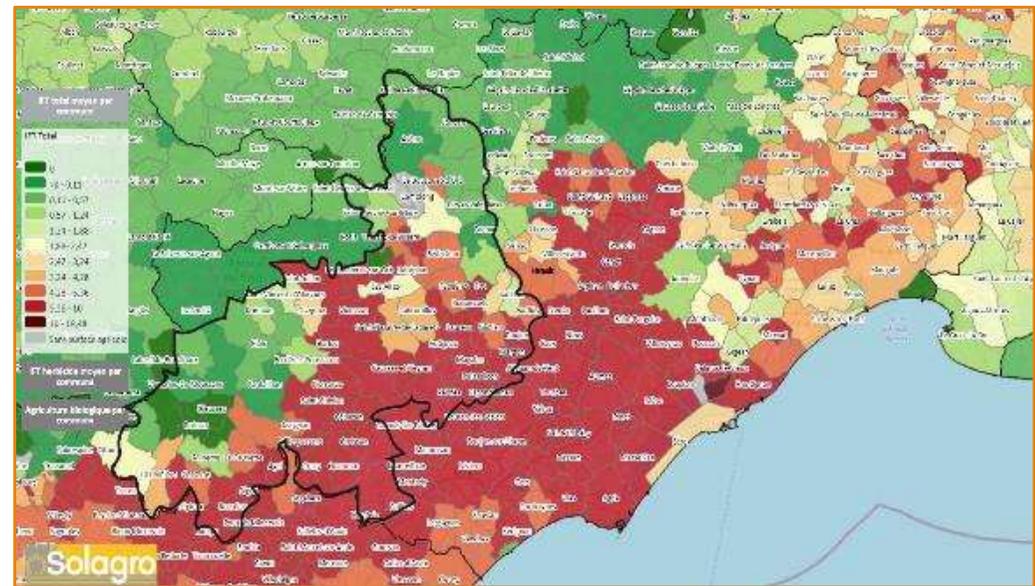
# Les traitements phytosanitaires



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Surfaces biologiques (Agence Bio, 2019) et du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017)

Comparaison de Intensité d'usage de pesticides-2020

La vigne est une culture fortement dépendante aux intrants chimiques ce qui explique que le territoire, spécialisé en viticulture, compte un taux important de traitements phytosanitaires. Cela augmente les risques de pollution des eaux, des sols et des impacts sanitaires sur les humains et non humains.



Source: RPG 2020 (IGN)/Surfaces "bio" 2020 (Agence bio, Organismes certificateurs)/Casier viticole (Douanes)/RA 2010 (Agreste)/Enquêtes pratiques culturales en agriculture (Agreste)/Admin express 2022(IGN)/©Solagro

L'Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires total sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020

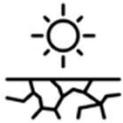
**NODU** : Nombre de Dose Unités, un indicateur de suivi du recours aux produits phytopharmaceutiques.



# L'exposition au changement climatique

Les températures sur le territoire sont en augmentation et devraient continuer d'augmenter. Elles vont augmenter l'intensité et la fréquence des événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, etc.). Les précipitations devraient, elles, légèrement diminuer et varier selon les saisons.

Exposition du territoire	Climat observé		Climat futur
 Température	+1,74°C en moyenne (1952 et 2022)	→	<b>2050</b> +1°C à 2°C (RCP 4.5) +1,5°C à 2,5°C (RCP 8.5)
			<b>2100</b> +1,5°C à 2,5°C (RCP 4.5) +4,5 à +5,5°C (RCP 8.5)
	<b>Elevée</b>	↗	<b>Très élevée</b>

Exposition du territoire	Climat observé		Climat futur
 Sécheresses	Entre 14 et 24 jours consécutifs sans pluie  15% de la surface des sols touchés par la sécheresse  Hausse régulière du nombre de nappes d'eaux souterraines ayant un niveau inférieur à la normale ou déficitaire	→	<b>2100</b> Jusqu'à +20 jours sans pluie  Sol sec de juin à fin octobre  Baisse de la recharge des eaux souterraines jusqu'à -50%
			<b>Très élevée</b>
	<b>Elevée</b>	↗	<b>Très élevée</b>

Données produites par M. Huet, Pays Haut Languedoc et Vignobles. Diagnostic d'exposition du territoire au changement climatique, démarche TACCT Ademe, 2024

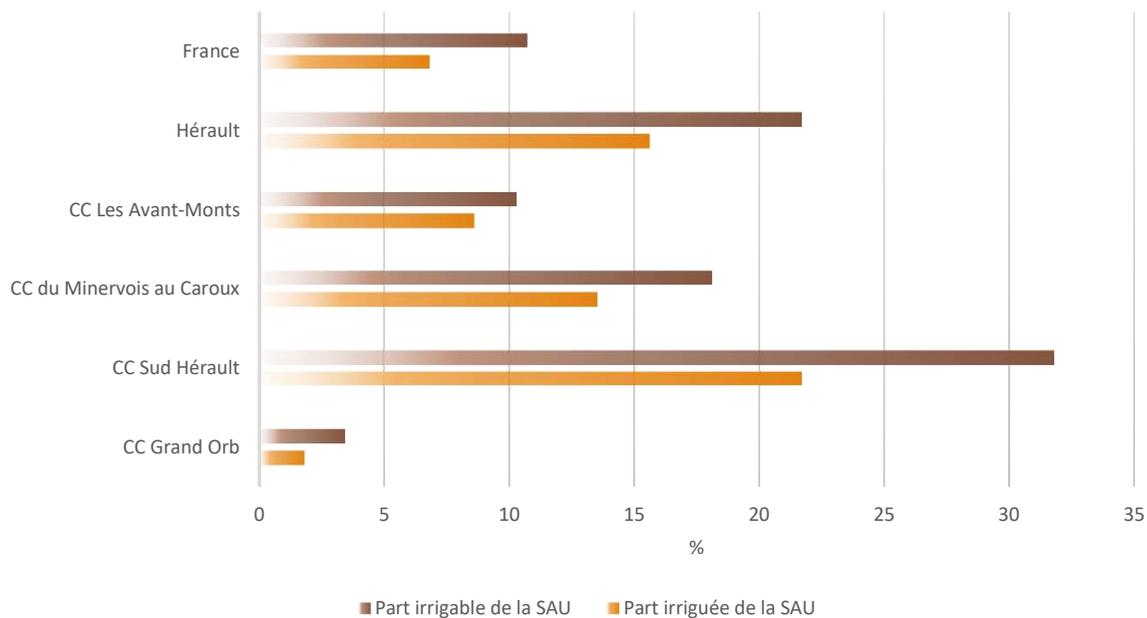
# Les impacts du changement climatique sur l'agriculture locale

Impacts sur la filière viticole	Impacts sur la filière maraîchage	Impacts sur la filière élevage
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avancement des stades phénologiques de la vigne ;</li><li>• Augmentation de la contrainte hydrique ;</li><li>• Changement du profil aromatique des vins (+ sucré, + alcoolisé, - acide) ;</li><li>• Evolution des territoires propices à la viticulture à l'échelle de la France ;</li><li>• Pertes de récolte ;</li><li>• Impacts économiques ;</li><li>• Effets indirects sur la vigne (maladies, érosion des sols...).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrêt de croissance des plantes causé par les fortes chaleurs ;</li><li>• Pertes de récolte ;</li><li>• Effets indirects sur les cultures (baisse de la ressource en eau, appauvrissement des sols...) ;</li><li>• Des conditions de travail + difficiles ;</li><li>• Un allongement de la saison de production sur certains secteurs ;</li><li>• Stress lié à la raréfaction de l'eau ;</li><li>• Impacts économiques.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hausse du stress thermique des animaux ;</li><li>• Baisse de productivité des animaux ;</li><li>• Avancée de la croissance et de la phénologie de la végétation ; baisse de la production des fourrages ;</li><li>• Baisse de la ressource en eau pour l'abreuvement ;</li><li>• Augmentation des parasites, des maladies ;</li><li>• Impacts économiques .</li></ul>

*Données produites par A. Portal, Pays Haut Languedoc et Vignobles. Diagnostic d'exposition du territoire au changement climatique, démarche TACCT Ademe, 2024*

# L'irrigation

## IRRIGATION (2020)



Produit par A. Portal, Pays HLV, 2024. Données issues de Crater Pays HLV

La demande en eau pour irriguer les cultures est croissante sur le territoire. On peut observer une augmentation des vignes irriguées car l'irrigation permet de maintenir les rendements en contexte de hausse des températures. Sur certains secteurs, on peut également observer un abandon de vignes qui ne sont pas irrigables.

Les cultures qui nécessitent une irrigation en contexte méditerranéen, comme le maraîchage, se développent uniquement dans les secteurs où il y a une possibilité d'irrigation (en proximité des rivières, de BRL...)

Dans le même temps, la ressource en eau se raréfie.

On voit surgir des tensions autour du partage de la ressource en eau sur le territoire.

# Vers une agriculture relocalisée et responsable

- ❖ Les surfaces et le nombre d'exploitations en agriculture biologique ont connu une forte croissance sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec 26,9 % de la SAU contre 10% en France en 2020, mais l'agriculture biologique occupe encore une place minoritaire dans le paysage agricole et agroalimentaire, et la question des conditions permettant de faciliter les transitions vers cette forme d'agriculture reste posée.
- ❖ Le challenge du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de pouvoir accompagner les agriculteurs à changer les pratiques conventionnelles et diminuer les traitements phytosanitaires, pour fournir des produits de qualité, sains, respectueux de l'environnement et adaptés aux dérèglements climatiques.

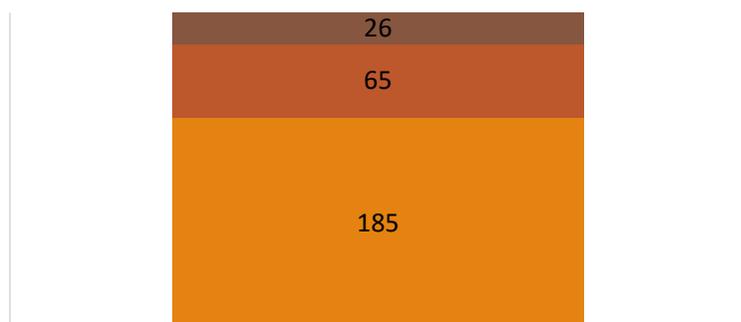
→ Axe stratégique du PAT : Vers une alimentation respectueuse de nos ressources  
et adaptée aux changements climatiques

# Diagnostic alimentaire

# Les commerces alimentaires

## TYPE DE COMMERCE

■ Restauration ■ Boulanger ■ Boucher

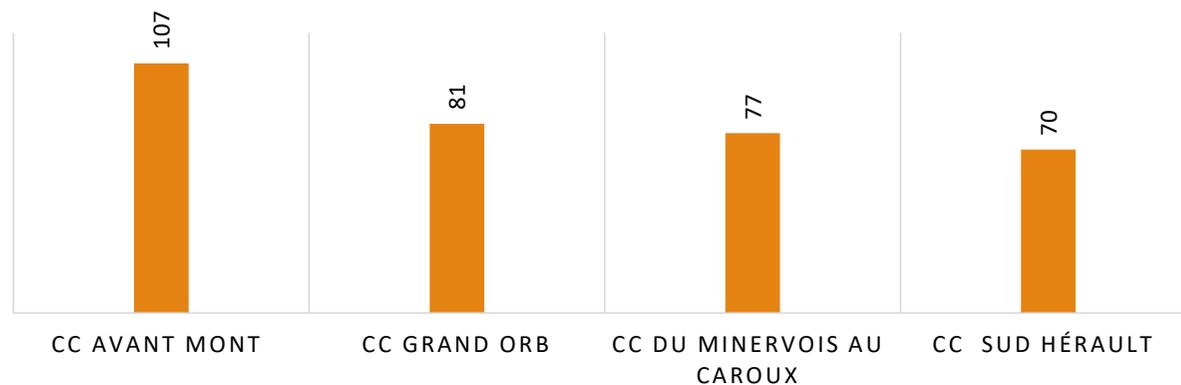


PAYS HLV

Source: Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Hérault, 2021

## ETABLISSEMENTS DE L'ALIMENTATION

■ Etablissements de l'alimentation

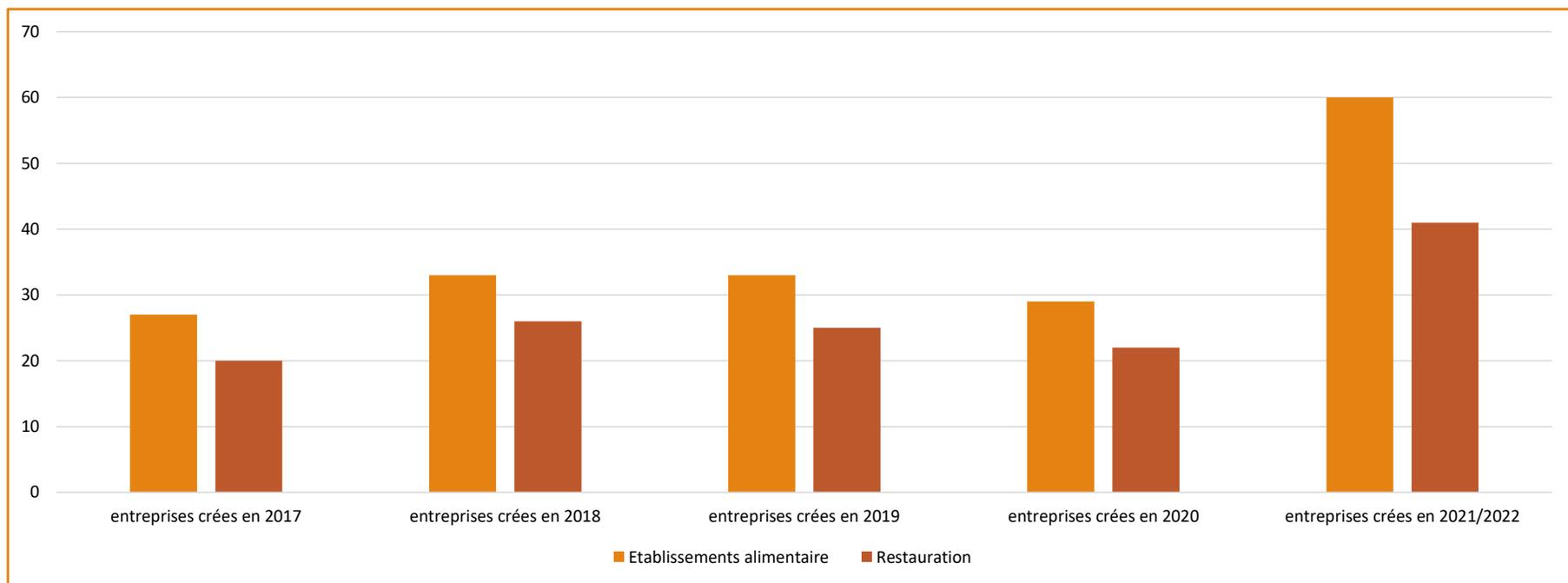


Source: Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Hérault, 2021

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles compte 276 commerces alimentaires en 2021.

La communauté de communes Les Avant-Monts est la plus dynamique avec 107 commerces alimentaires (restauration, boulanger et boucher).

# L'évolution du nombre d'établissements alimentaires et de la restauration 2017-2022



Source: Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, 2021

Évolution du nombre d'établissements alimentaire créés au Pays Haut Languedoc et Vignobles 2017-2022

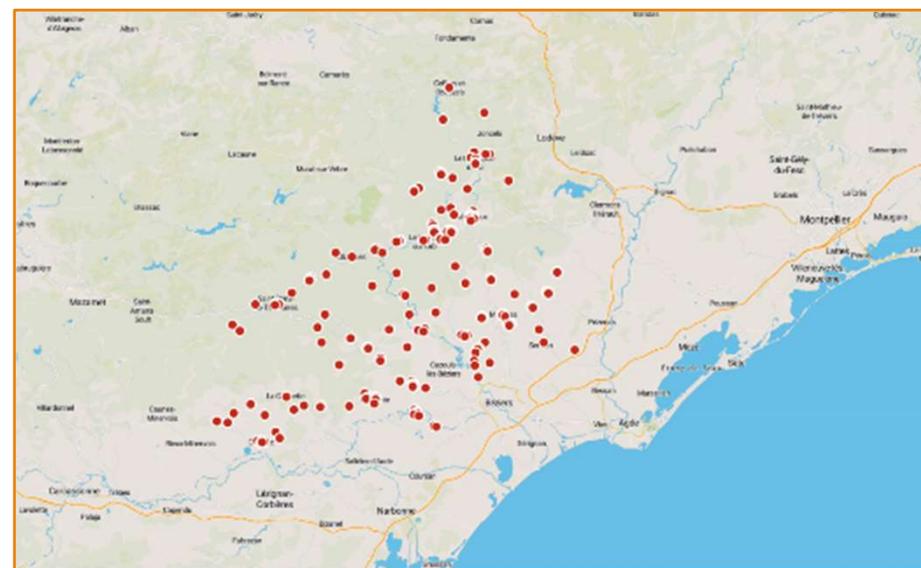
**Les établissements alimentaire** : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier, fromager, poissonnier, restaurant, restauration rapide

**Restauration** : restaurant et restauration alimentaire



# Le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé

Type de commerce	CC Grand orb	CC Avant mont	CC Sud hérault	CC Minervoies au Caroux	Pays HLV
Commerce de détail indépendant d'alimentation générale	39	27	33	48	147
Commerce de détail des viandes	31	20	23	11	85
Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers	18	13	13	11	55
Commerce de détail de fruits et légumes	16	5	7	10	38
Commerce de détail de vins et boissons	5	1	2		8
Commerce de détail de produits laitiers	4		3	3	10
Commerce de détail de poissons et coquillages	2	8	6	1	17
Exploitation de supérettes indépendantes	2			1	3
Agriculture, sylviculture et pêche	1	1		2	4

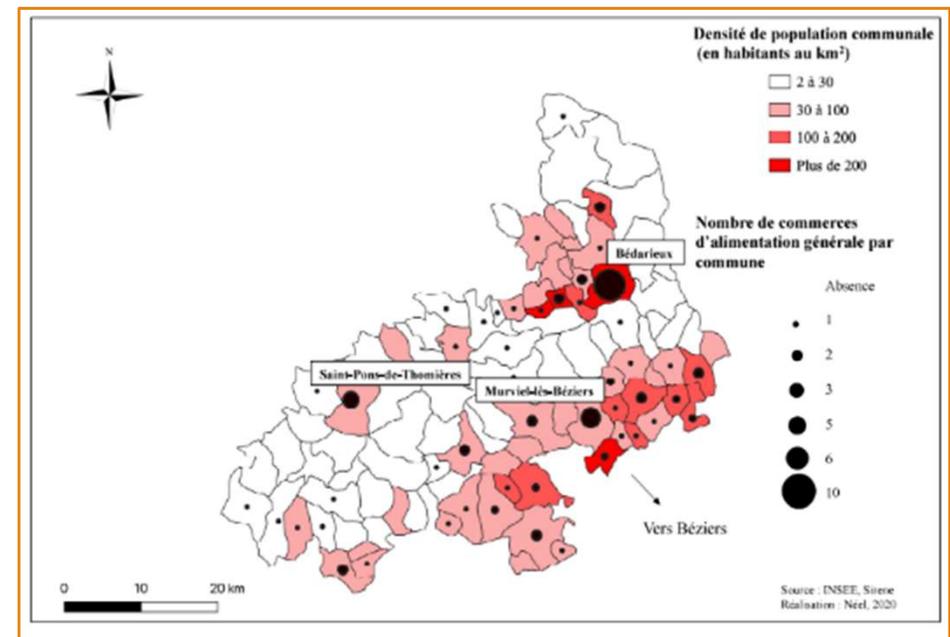


Sources: Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2020-2021

Les commerces de détail alimentaire de proximité ou spécialisé au Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2021

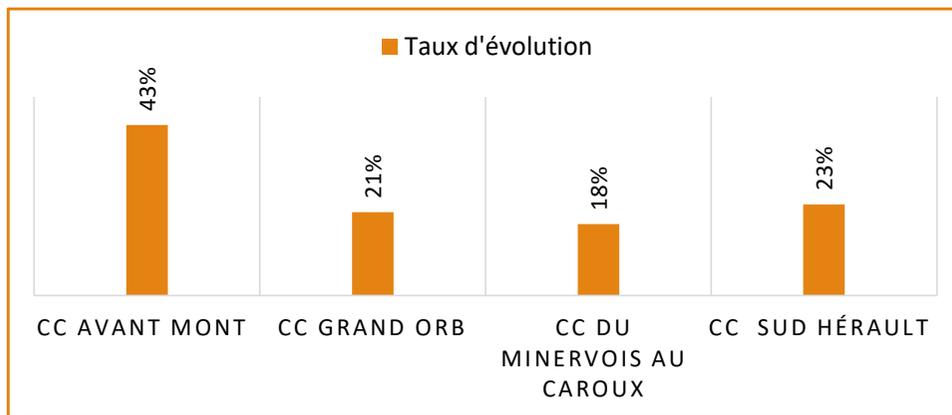
# Un équipement inégal en commerces alimentaires

- ✓ Près de la moitié des communes du territoire possède au moins un commerce d'alimentation générale.
- ✓ Il y a bien évidemment une corrélation entre la densité de la population communale et l'équipement commercial ; de cette dynamique de concentration spatiale des commerces, résulte une inégale répartition des commerces sur le territoire.
- ✓ On compte sur le territoire 20 grandes surfaces, réparties sur 14 communes appartenant aux zones à forte concentration d'équipements commerciaux, notamment le bassin de vie Biterrois et le Bédaricien.



Le maillage commercial alimentaire  
du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020

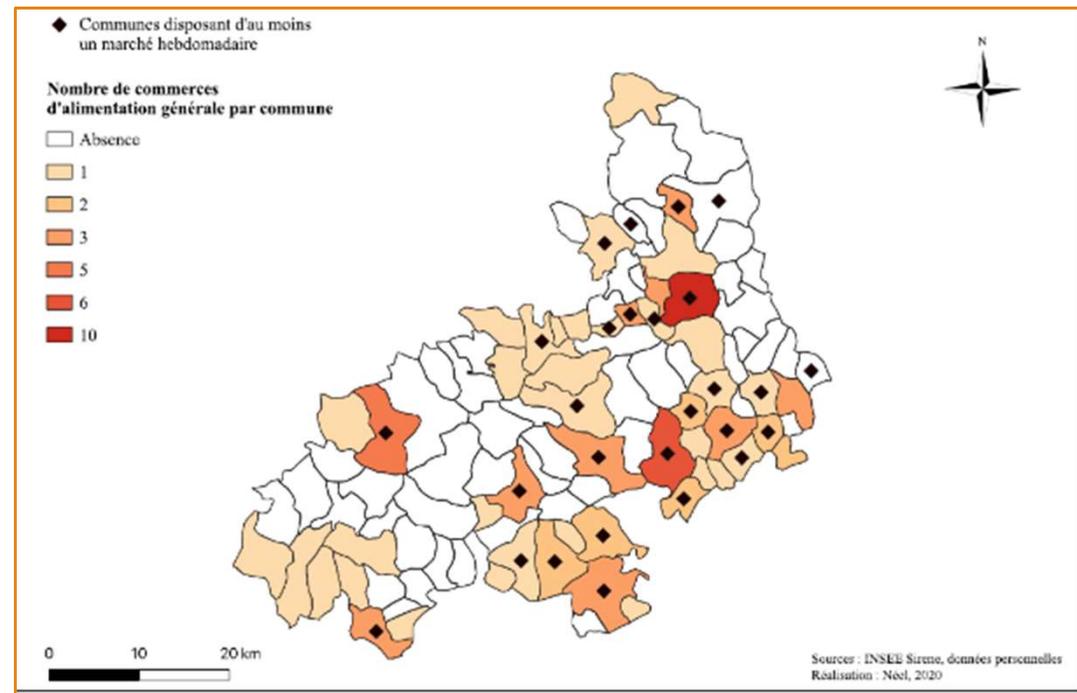
# La répartition des commerces alimentaires



Source: Chambre de Métiers et de L'artisanat de l'Hérault, 2016- 2021

Taux d'évolution des commerces alimentaires à 5 ans

- ✓ On remarque l'absence de commerces alimentaires sur certaines zones du territoire notamment la communauté de communes du Minervois au Caroux, mais les marchés de plein vent jouent un rôle central dans l'approvisionnement de ses habitants.
- ✓ 27 communes disposent au moins d'un marché hebdomadaire mais leur répartition sur le territoire obéit à la même logique que celle des commerces sédentaires.



Les marchés et les commerces alimentaires du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020

# Les lieux de distribution de produits locaux et de qualité

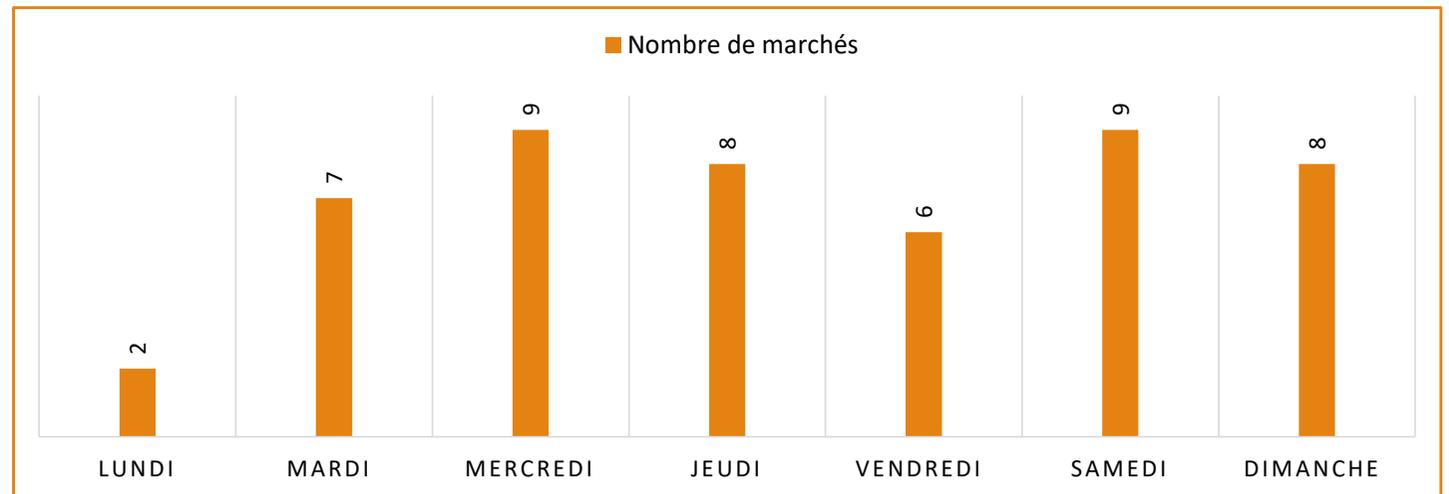
## Les lieux de distribution de produits locaux et de qualité\* :

90 points de vente (épiceries locales, etc.)  
42 marchés de plein vent  
450 producteurs

Le territoire du Pays HLV comptabilise de nombreux lieux de vente de produits locaux. Des dynamiques d'arrêt, de reprise et de création de ces activités commerciales sont observées. En effet, elles peinent à trouver un modèle économique viable mais elles se renouvellent bien\*\*.

\*Recensement Cliketik, rapport d'activité du PAT 2023

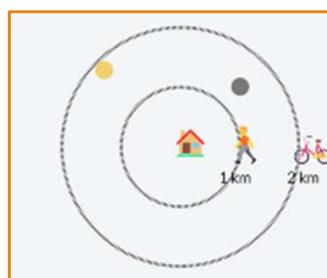
\*\*Données issues de la tournée des épiceries réalisées en 2023



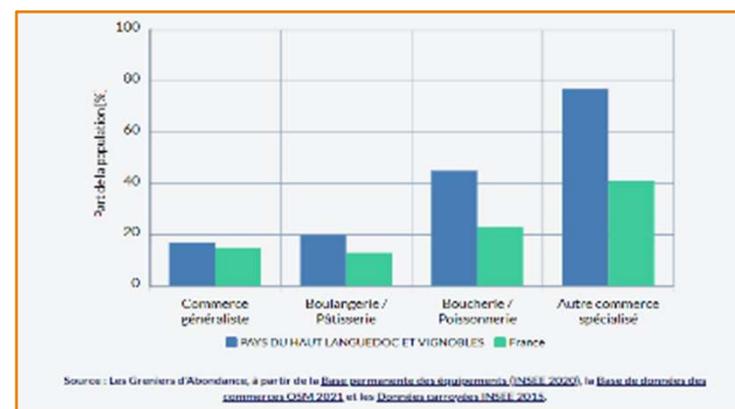
Le nombre de marchés par jour sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2022

Source: Cliketik, 2022

# Proximité des commerces



CC Du Minervois Au Caroux



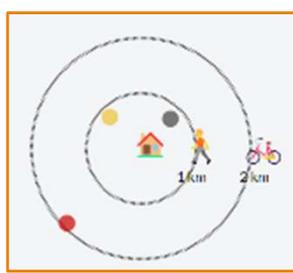
Part de la population théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir de la Base permanente des équipements (INSEE 2020), la Base de données des commerces OpenStreetMap 2021 et les Données carroyées INSEE 2015.

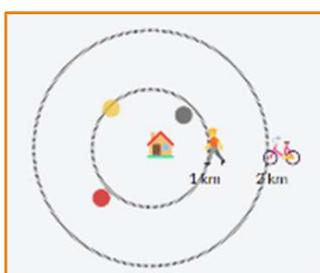
Distances moyennes aux plus proches commerces par type de commerces alimentaires



CC Grand Orb



CC Les Avants monts



CC Sud Hérault

- ✓ La voiture est considéré comme un déterminant de l'accessibilité en milieu rural, et la non motorisation constitue une réelle difficulté pour l'accès à une alimentation de qualité ; une part importante de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles rencontre des difficultés de déplacement.
- ✓ 78% des habitants sont dépendants de la voiture pour faire des achats spécialisés et 43% pour se rendre dans une boucherie.
- ✓ Cette dépendance est relative selon la localisation sur le territoire ; les habitants n'ont pas le même accès aux commerces alimentaires. La communauté de communes Du Minervois Au Caroux est la moins desservie en commerces alimentaires et les habitants sont plus dépendants de la voiture.

# Un paysage alimentaire diversifié

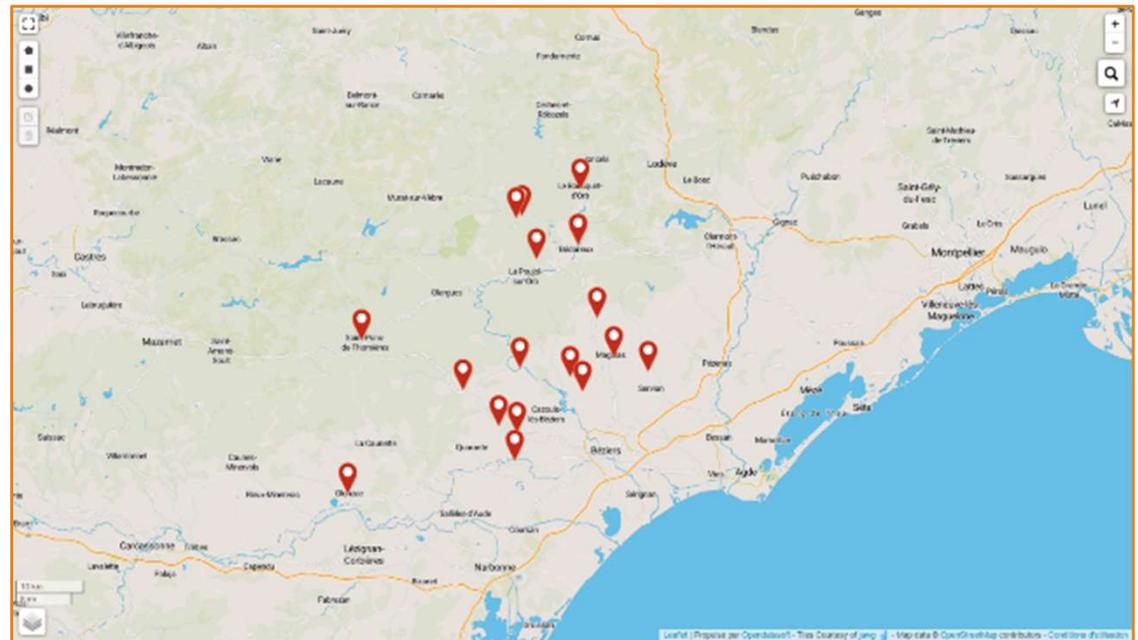
- ✓ La concentration des commerces alimentaires dans certaines zones du territoire n'exclue pas les autres zones. D'autres modes d'approvisionnement des ménages se sont développés. Les marchés de plein vent jouent un rôle central, voir essentiel, pour la diversification de l'offre et ainsi satisfaire la demande des consommateurs en termes d'alimentation de qualité dans ces zones.
- ✓ 78% des habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont dépendant de la voiture pour faire des achats spécialisés et 43% pour acheter de la viande. La voiture est considérée comme un déterminant de l'accessibilité en milieu rural, et la non motorisation constitue une réelle difficulté pour l'accès à une alimentation de qualité.
- ✓ Le commerce itinérant est un autre mode d'approvisionnement qui s'est développé afin de répondre à ces problèmes d'accès à l'alimentation ; certains commerces sédentaires effectuent ponctuellement des tournées alors que d'autres entreprises ne fonctionnent que sur ce mode de livraison itinérante.

→ Axes stratégiques du PAT : Développement et renforcement des circuits de proximité ET promotion des productions locales

# Les établissements pour personnes âgées

- ✓ La part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 10,3% équivalent à 1 030 personnes.
- ✓ Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées est de 1 117 places.

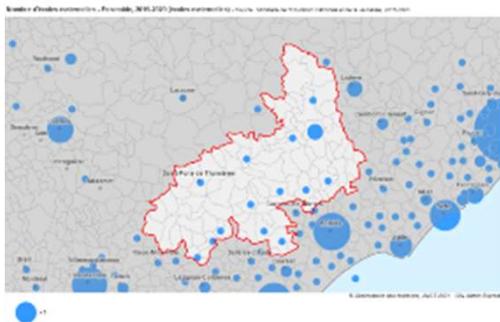
Nombre estimé de repas : **1 030**



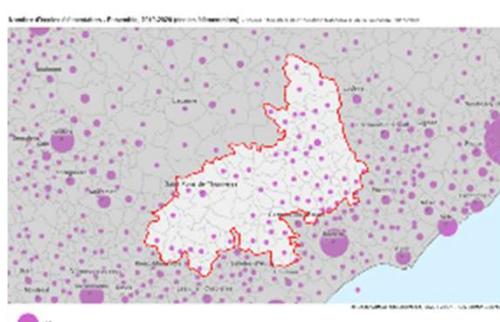
Source: Data Hérault. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de l'Hérault (EHPAD), 2021

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)  
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

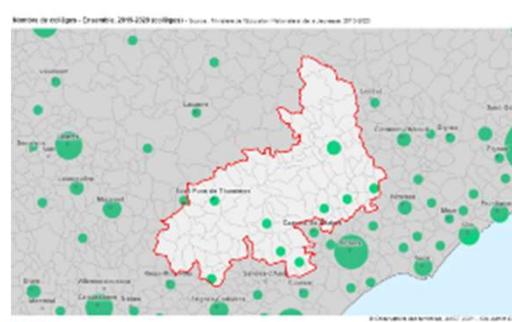
# Les établissements scolaires



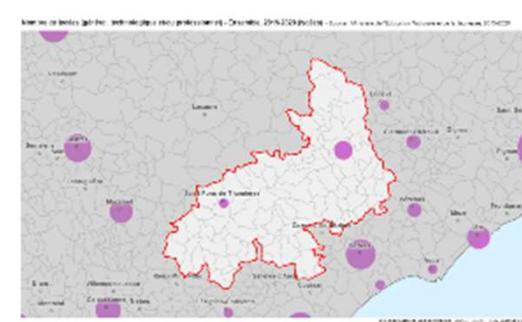
Ecoles maternelles



Ecoles élémentaires



Collèges



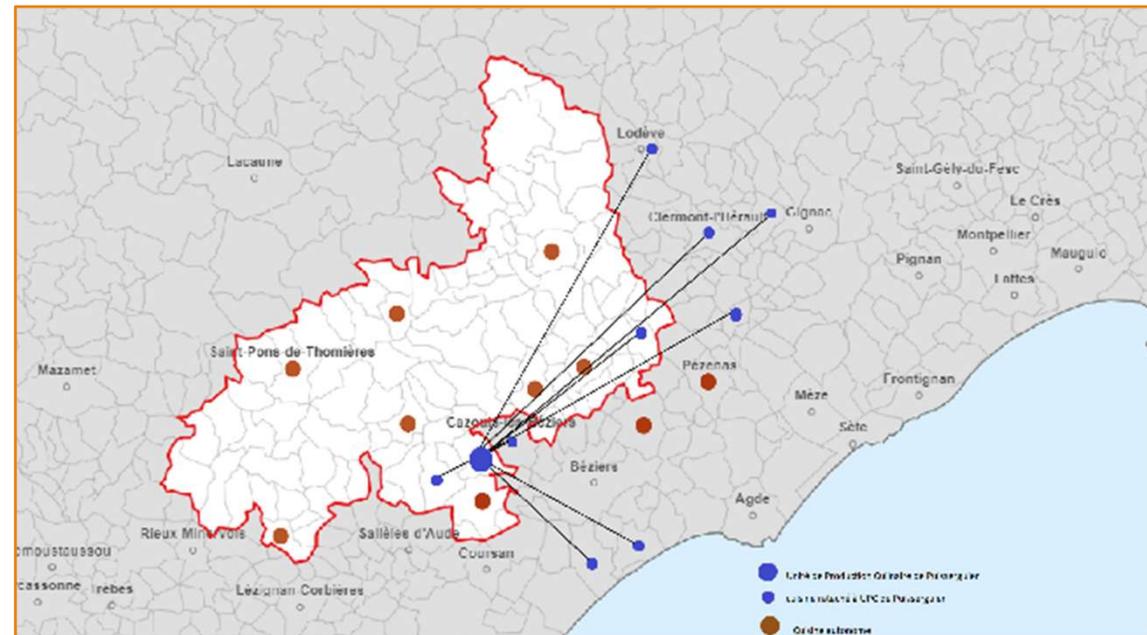
Lycées

Nombre estimé de repas : **11 186**

Etablissements	Nombre	Effectifs
Ecoles maternelles	17	1 063
Ecoles élémentaires	66	5 194
Collèges	10	3 919
Lycées	4	1 010
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>11 186</b>

# La restauration collective

- ✓ Il y a 7 cuisines autonomes sur la Pays Haut Languedoc et Vignobles.
- ✓ Une cuisine centrale couvre 3 collèges sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et 6 collèges hors Pays Haut Languedoc et Vignobles.

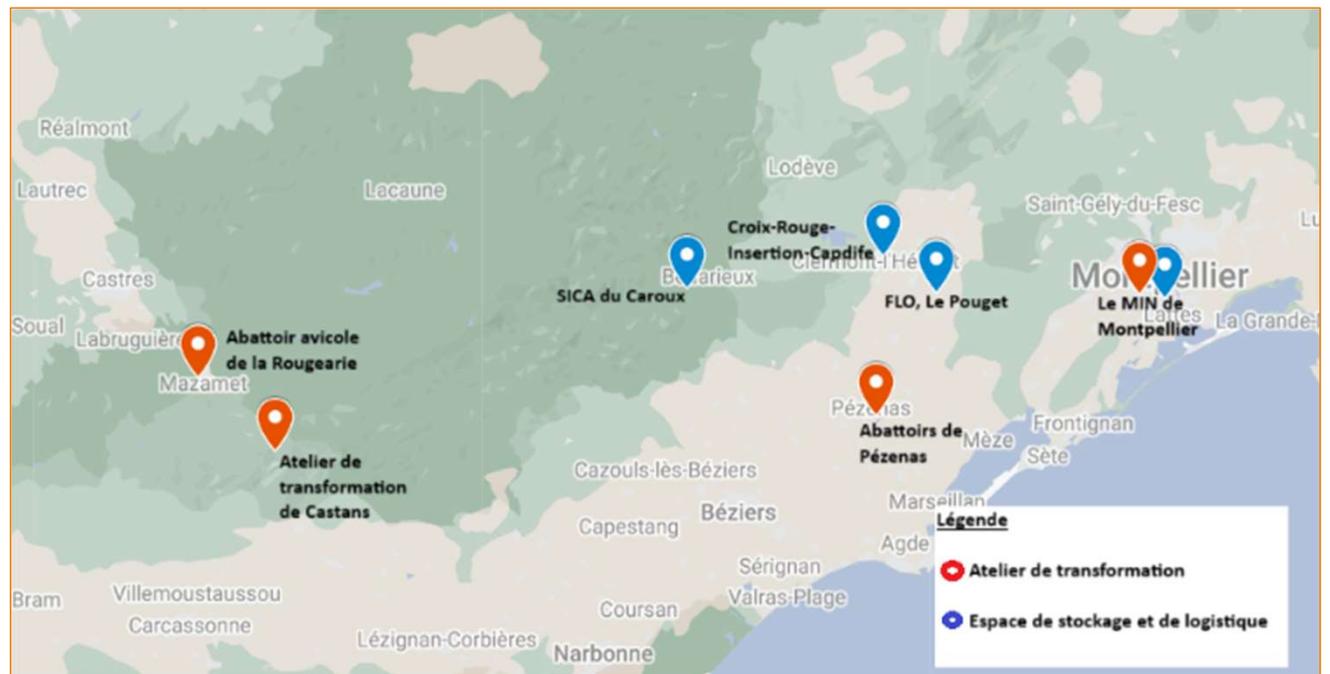


CD34 -Direction générale Education, culture, jeunesse, Sport, Loisirs

Cuisines collectives sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

# La logistique

- Il n'y a pas d'abattoirs sur le territoire, il y en a à Pézenas et Mazamet. 2 projets d'abattoirs mobiles sont en cours sur le département ;
- Il existe un atelier de transformation végétal à Castans (11) ; de nombreux producteurs ont un labo de transformation à la ferme ; il n'y a pas d'atelier de transformation collectif de produits durables et de qualité sur le territoire ;
- Il existe une plateforme logistique de fruits et légumes sur le territoire (la SICA du Caroux) et plusieurs à proximité du territoire ;
- Le MIN de Montpellier est la plateforme de logistique (stockage, transformation, livraison, distribution) la plus importante du secteur ; très peu de producteurs du territoire l'utilisent ;
- Les données sur la carte sont incomplètes, les outils de logistique des filières nourricières sont mal connus.



A. Portal, Pays HLV, 2024

# Le local au cœur des définitions de la qualité alimentaire

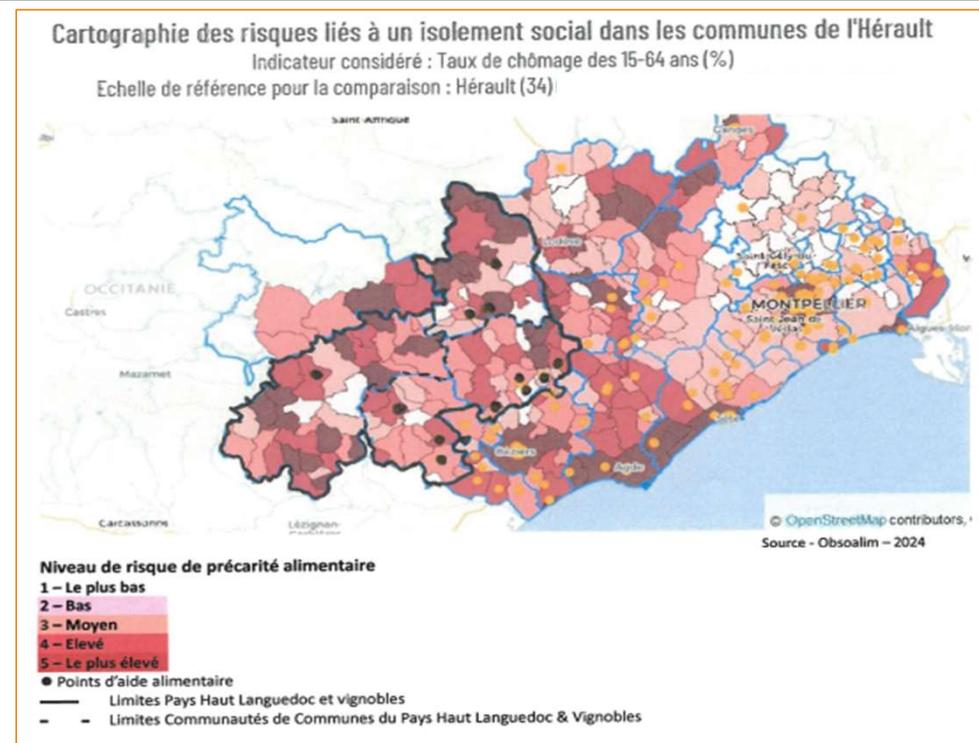
- ✓ Deux enquêtes ont été réalisées en 2011 et en 2019 sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, afin d'identifier les pratiques des consommateurs et leurs attentes.
- ✓ Les résultats de ces enquêtes démontrent la volonté des consommateurs de se tourner vers une alimentation plus qualitative et locale (production respectueuse de l'environnement, faible transformation et traçabilité garantie).

	Alimentation de qualité	Alimentation non qualitative
Production	Agriculture biologique Agriculture raisonnée	Agriculture intensive
Transformation	Peu de transformation	Ultra-transformé Transformation industrielle
Distribution	Produits dont la provenance est parfaitement connue Produits locaux, de proximité	Produits qui viennent de loin
Consommation	En accord avec les besoins nutritionnels de la personne Repas équilibrées Produits de saison	Pas de variété des produits consommés

Synthèse de la représentation de la qualité alimentaire par les acteurs enquêtés en 2011 puis 2019

# La précarité alimentaire

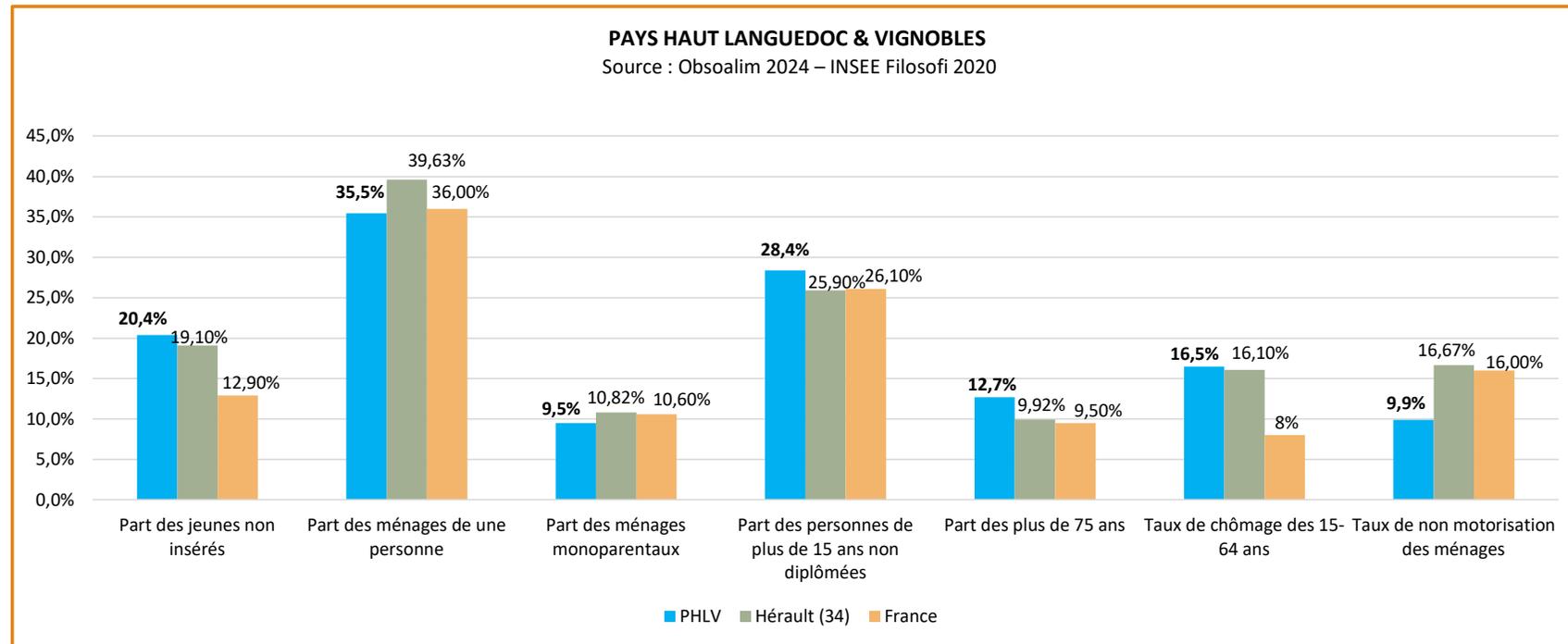
- ✓ Cet indice permet de mettre en évidence des disparités entre espaces urbains et ruraux. Les communes où la vulnérabilité est la plus élevée sont majoritairement situées dans l'arrière-pays, dans l'espace rural isolé et elles sont souvent éloignées des dispositifs d'aide alimentaire, qui se concentrent dans les espaces urbains.
- ✓ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est fortement marqué par la précarité alimentaire ; cette précarité renforce l'exclusion sociale des habitants.



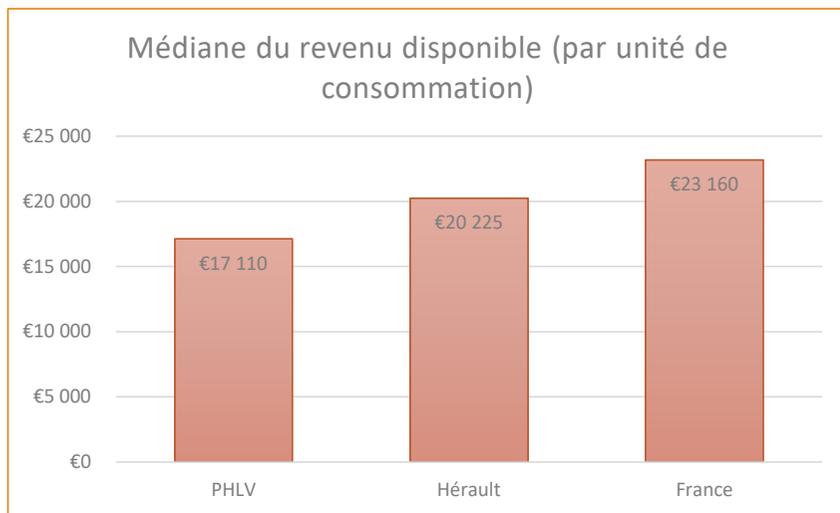
L'indice de précarité alimentaire est calculé à partir de données prenant en compte les dimensions monétaires, socioéconomiques, de santé et de mobilité

# La précarité alimentaire

- Le territoire du Pays compte une population précaire importante, en comparaison avec la France et le département, qui cumule des facteurs de précarité (taux de familles monoparentales, taux de non diplômés, faibles revenus, etc.).
- Les personnes en situation de précarité économique et sociale sont plus sujettes à la précarité alimentaire.

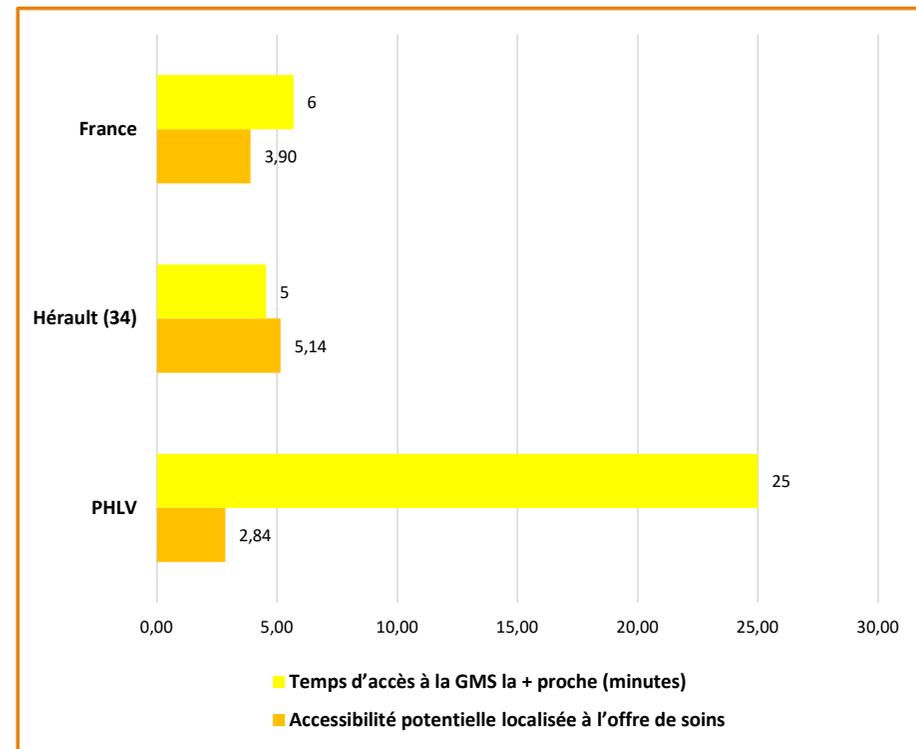


# La précarité alimentaire



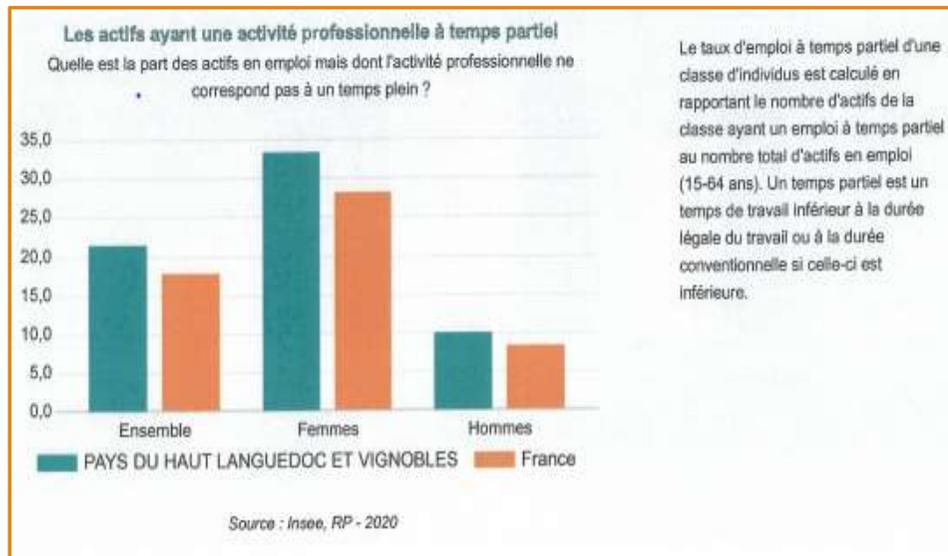
Source : Obsoalim 2024 – INSEE FILOSOFI 2020

- En plus de cumuler des situations de précarité, la population habitant sur le territoire du Pays a, en moyenne, un moins bon accès aux services (dont les commerces alimentaires) du fait du caractère rural du territoire, qui entraîne un faible maillage territorial en services publics et de proximité.
- C'est un facteur aggravant la précarité alimentaire. En effet, l'accès à l'alimentation devient plus coûteux car il implique un déplacement motorisé – et donc des frais d'essence et une nécessité d'être véhiculé.



Source : Obsoalim 2024 – INSEE FILOSOFI 2020

# La précarité alimentaire

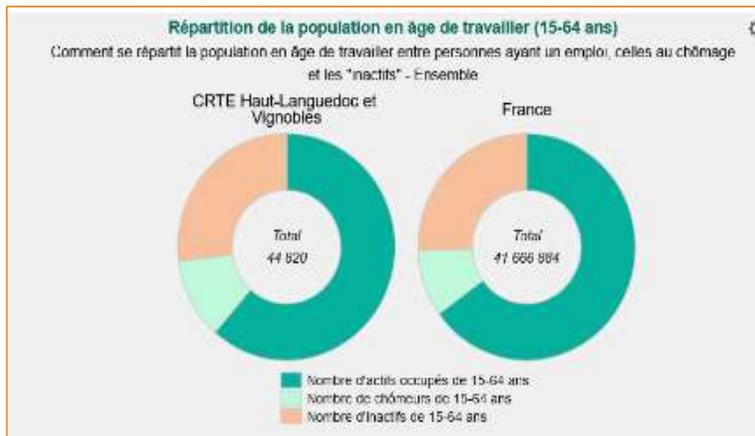


Observatoire des territoires

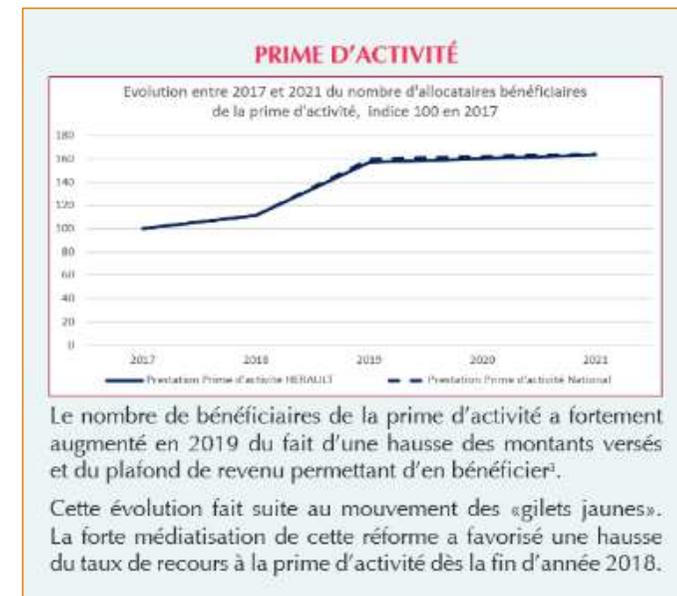


Observatoire des territoires

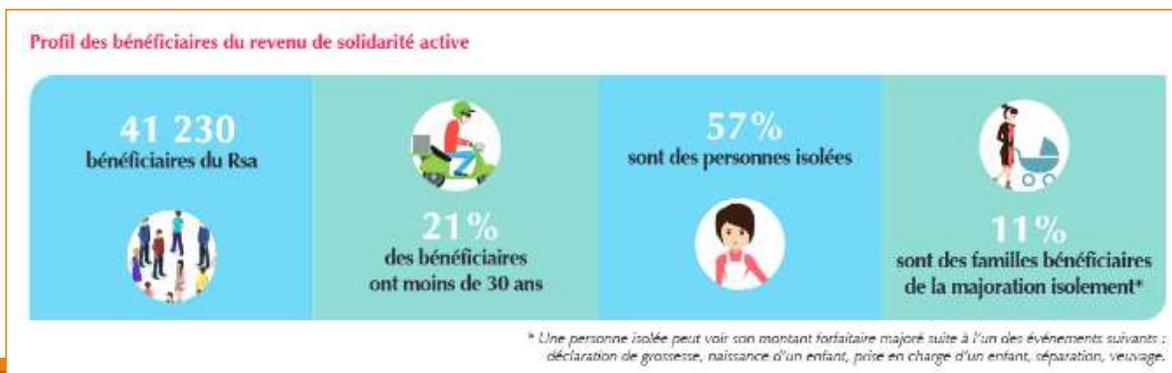
# La précarité alimentaire



Observatoire des territoires - Source INSEE – RP 2020



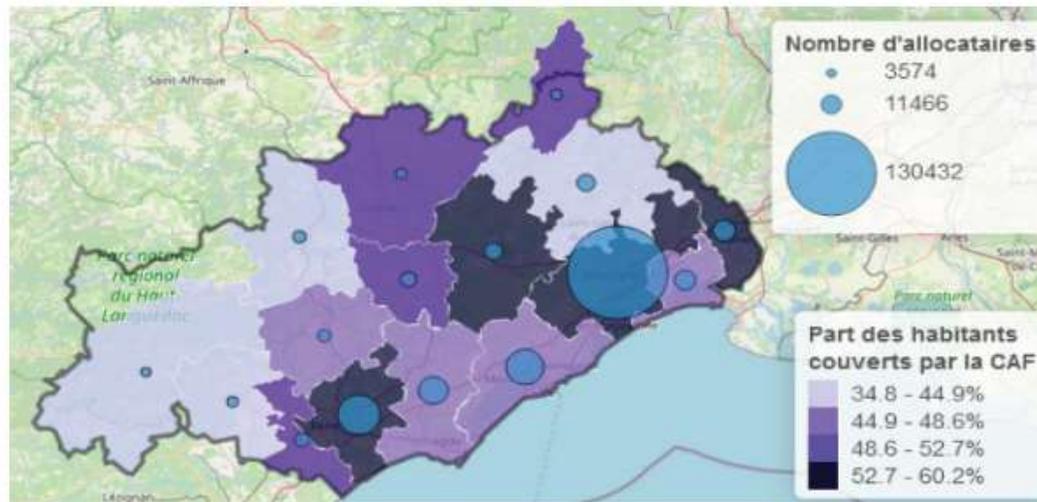
Source : Caf de L'Hérault Portrait social – Décembre 2022



Source : Caf de L'Hérault Portrait social – Décembre 2022

# La précarité alimentaire

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf  
données par EPCI

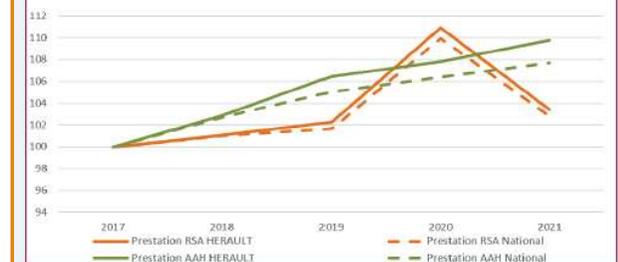


Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN ® GeoFla 2.0.2018

Source : Caf de L'Hérault Portrait social – Décembre 2022

## SOLIDARITÉ

Evolution entre 2017 et 2021 du nombre d'allocataires bénéficiaires du Rsa et de l'AAH, indice 100 en 2017



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif<sup>4</sup>. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise. Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80%<sup>5</sup>.

Source : Caf de L'Hérault Portrait social – Décembre 2022

# La précarité alimentaire à l'échelle régionale

## Taux de pauvreté monétaire en 2021

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

	Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de ... (%)					
		moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
Ariège	19,0	26,8	23,7	22,1	18,5	15,0	14,4
Aude	20,8	31,6	26,1	23,6	20,9	<b>16,1</b>	15,7
Aveyron	14,5	20,6	16,5	15,7	13,5	11,5	14,7
Gard	20,0	28,9	23,3	22,8	19,7	<b>16,1</b>	14,6
Haute-Garonne	<b>14,3</b>	26,1	<b>15,3</b>	<b>14,5</b>	<b>12,9</b>	<b>10,6</b>	<b>11,1</b>
Gers	15,3	23,5	16,7	15,8	14,4	12,7	<b>16,3</b>
Hérault	19,4	31,5	21,7	21,7	19,1	15,0	13,6
Lot	15,3	22,6	17,6	17,9	15,6	12,0	14,0
Lozère	15,5	<b>19,7</b>	16,2	17,0	15,2	12,5	16,2
Hautes-Pyrénées	16,0	25,7	20,1	18,2	15,0	12,5	13,4
Pyrénées-Orientales	<b>21,2</b>	<b>33,4</b>	<b>27,1</b>	<b>24,8</b>	<b>21,8</b>	15,4	14,7
Tarn	15,7	25,3	18,7	17,2	14,9	12,4	13,4
Tarn-et-Garonne	16,7	23,0	18,9	18,2	15,9	13,2	15,3
<b>Occitanie</b>	<b>17,5</b>	<b>27,8</b>	<b>20,0</b>	<b>19,2</b>	<b>16,9</b>	<b>13,7</b>	<b>13,8</b>
France métropolitaine	14,9	22,7	17,0	16,7	14,4	11,5	11,0

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Le taux de pauvreté monétaire est la part d'une population ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de la population totale (moins de 1 158 euros par mois par unité de consommation en 2021).

# La précarité alimentaire à l'échelle régionale

## Structure de la population en emploi de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle par département

Source : Insee - Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire

	Agriculteurs exploitants	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles sup.	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Ensemble
Ariège	4,0%	19,9%	31,1%	24,9%	10,3%	9,9%	58 120
Aude	3,4%	19,5%	31,1%	25,0%	11,0%	9,9%	133 832
Aveyron	8,1%	21,4%	26,9%	24,0%	10,2%	9,5%	112 821
Gard	1,8%	18,6%	29,2%	26,7%	13,6%	10,0%	275 908
Haute-Garonne	<b>0,6%</b>	<b>13,6%</b>	<b>23,8%</b>	<b>28,1%</b>	<b>27,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>629 576</b>
Gers	7,0%	20,6%	26,6%	24,3%	12,3%	9,2%	76 248
Hérault	1,4%	15,1%	27,6%	27,6%	19,0%	9,3%	446 989
Lot	5,8%	20,8%	27,3%	<b>23,4%</b>	12,0%	<b>10,8%</b>	66 134
Lozère	<b>9,8%</b>	19,5%	28,6%	24,4%	<b>9,3%</b>	8,5%	<b>31 714</b>
Hautes-Pyrénées	3,0%	19,5%	<b>32,6%</b>	25,4%	10,7%	8,9%	87 361
Pyrénées-Orientales	1,6%	18,8%	31,4%	26,3%	11,7%	10,2%	162 770
Tarn	3,3%	19,7%	28,4%	26,8%	12,9%	8,9%	150 479
Tarn-et-Garonne	3,5%	<b>22,2%</b>	29,3%	25,1%	11,8%	8,2%	102 372
<b>Occitanie</b>	<b>2,5%</b>	<b>17,2%</b>	<b>27,6%</b>	<b>26,6%</b>	<b>17,5%</b>	<b>8,6%</b>	<b>2 334 325</b>
France métropolitaine (F.M.)	1,5%	20,1%	27,3%	26,6%	19,2%	6,9%	26 496 745
<b>Part Occitanie / F.M.</b>	<b>14,4%</b>	<b>7,6%</b>	<b>8,9%</b>	<b>8,8%</b>	<b>8,0%</b>	<b>11,1%</b>	<b>8,8%</b>

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

# La précarité alimentaire à l'échelle régionale

**Bilan économique 2023 - Occitanie Dans un contexte inflationniste et de tensions géopolitiques, la croissance fléchit en Occitanie mais moins qu'au niveau national.**

En 2023, la croissance économique est moins dynamique qu'en 2022, sous l'effet de la hausse des prix et des taux d'intérêt. En conséquence, l'emploi salarié progresse plus faiblement qu'en 2022. En Occitanie, il augmente de 0,7 % sur un an après +1,6 % en 2022. Ce ralentissement de l'emploi entraîne une légère remontée du chômage à 8,9 % de la population active de la région en fin d'année.

La croissance faiblit dans tous les secteurs d'activité à l'exception de l'industrie, portée par la reprise dans la filière aéronautique. Cette reprise permet à la Haute-Garonne et aux Hautes-Pyrénées de conserver une des croissances les plus élevées de France métropolitaine. Ces deux départements, tout comme l'Aude, profitent de plus d'un retour marqué des touristes en provenance de l'étranger.

En revanche, l'activité ralentit nettement dans les secteurs liés à la consommation des ménages comme la restauration ou le commerce. Elle diminue dans le secteur de la construction en raison d'une forte baisse des mises en chantier de logements.

Source INSEE : RP 2023

**Agriculture - Des niveaux de production globalement satisfaisants dans un contexte économique et commercial difficile Bilan économique 2023.**

Kevin Boisset (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

Après une année 2022 marquée par une sécheresse généralisée en Occitanie, les conditions de production s'améliorent globalement au cours de la campagne agricole 2023. Les volumes de production retrouvent des niveaux plus habituels. Le constat est à modérer dans l'arc méditerranéen, toujours confronté à une sécheresse particulièrement prononcée. Des excès de pluie et des aléas climatiques ont toutefois impacté la qualité et les rendements de certaines productions de façon plus ou moins ponctuelle (mildiou pour la viticulture du Sud-Ouest, qualité des fruits et des céréales...). Après une forte hausse en 2022, les prix des produits agricoles et des intrants baissent. Mais, contrairement à 2022, la dynamique d'ensemble conduit à un resserrement des marges pour les exploitations agricoles avec un effet particulièrement marqué pour les grandes cultures et la viticulture.

Source INSEE : RP 2023

# Un territoire fortement marquée par la précarité

- ❖ Sur le plan sociologique et démographique, la force de travail et le bassin de vie sont grevés par la prégnance du chômage, de la pauvreté et par le vieillissement de la population.
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est marqué par une forte précarité liée à l'emploi, supérieure à celle observée à l'échelle nationale ; la part des inactifs est très élevée, et parmi les salariés ayant un emploi, celui-ci est fréquemment précaire.
- ❖ Le taux de pauvreté du Pays Haut Languedoc et Vignobles (20,8%) est supérieur de 6 points à la moyenne nationale, or, l'accès à une alimentation de qualité est fortement corrélé avec la précarité socio-économique.
- ❖ La surreprésentation des populations disposant de faibles ressources au Pays Haut Languedoc et Vignobles constitue un facteur de risque pour l'accès à une alimentation de qualité, en limitant le pouvoir d'achat des individus et donc son budget alimentaire.

→ Axe stratégique du PAT : La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous.

# Synthèse

- ❖ Les caractéristiques du territoire Haut Languedoc et Vignobles (topographie, types d'agriculture, activités économiques, profils socio-économiques et la démographie) sont à l'origine de freins pour accéder à une alimentation de qualité. Ces difficultés d'accès sont différenciées spatialement mais aussi socialement et causent une vulnérabilité alimentaire ; elles peuvent être atténuées par la mobilisation de ressources informelles, propres aux milieux ruraux (réseaux associatifs, solidarité...).
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans un processus de construction d'une politique alimentaire, formalisé par l'obtention du label national « Projet Alimentaire Territorial », qui fait de l'accès à une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement pour tous un objectif prioritaire sur ce territoire.
- ❖ Dans le cadre du renouvellement du Projet Alimentaire Territorial, 6 axes d'interventions sont retenus pour 2023-2027 :
  - L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière,
  - Le développement et le renforcement des circuits de proximité,
  - La promotion des productions locales,
  - La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous,
  - Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques,
  - L'animation et la gouvernance.